

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

6^{ME} ANNÉE, NO. 3.

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1881.

63^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ
de la Société. { J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse).—L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres postes suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

MOUNA-LOA LE GRAND VOLCAN

—DES—

ILES SANDWICH.

DANS l'océan Pacifique, l'île d'Hawaii, possède le plus grand volcan du monde. La montagne elle-même sur laquelle se trouve le volcan, porte le nom de Mouna-Loa. Le cratère, à son sommet, a une longueur de 15,000 pieds et une largeur de 8,000 pieds. Son élévation au-dessus de la mer est de 13,150 pieds. Cet immense cratère est pourtant encore dépassé en grandeur par un autre qui est situé sur les flancs de cette montagne, et est appelé Kilauea; il est situé à 4,104 pieds au-dessus de la mer, et a une longueur de trois milles et demi, sur une largeur de deux milles et demi. Un écrivain qui l'a dernièrement visité, en parle comme d'un immense puits qui peut être évalué, pour le moins, à neuf milles de circonférence, et est entouré d'une muraille de rochers d'environ 600 pieds de haut.

Au côté le plus éloigné de ce grand cratère, se trouve le cratère intérieur, connu sous le nom de Halemaumau, ou Maison du Feu Eternel, qui est communément décrit comme le lac ou les lacs de feu, et qui, quoique variant constamment, a une circonférence d'environ trois milles. Quelquefois, c'est un immense lac de feu; quelquefois deux, rarement un puits profond, sans aucun feu. Dans les deux premiers cas, le niveau est toujours variable; puis de nouveau le puits est simplement un golfe profond ou un abîme sans aucun bord ou aucune muraille qui l'enveloppe; puis après quelques semaines, l'action puissante du volcan élèvera des montagnes de laves de 500 pieds de haut; et un peu plus tard, le feu minera les bords, précipitera dans le lac les rochers escarpés qui enclavent le volcan et les brûlera jusqu'à les fondre et les réduire en cendres.

Ainsi s'accomplit et se poursuit l'œuvre de destruction et de reconstruction.

En janvier 1879, le Halemaumau était un grand lac de feu, sans aucune division. Il était enfermé dans une muraille de rochers bas, dans lesquels se trouvaient plusieurs fissures d'où s'écoulaient des torrents de lave brûlante. Ce lac de feu et de lave était entièrement plein, jusqu'au sommet de la muraille, et de grandes vagues, comme agitées par une violente tempête, se précipitaient les unes sur les autres, avec un bruit semblable à celui d'une décharge d'artillerie.

Il n'y avait point de fumée, et la nuit, des jets de feu étaient lancés dans les airs. De janvier en avril, la muraille de roche fut graduellement élevée, jusqu'à ce qu'elle atteignit une hauteur de 450 pieds. Durant ce temps, le feu ne fut jamais plus bas que 40 pieds du sommet et quelquefois il s'éleva jusqu'à n'en être éloigné que de cinq ou six pieds. Pendant tout ce temps, le cratère extérieur débordait, et pendant une nuit, une société de messieurs compta 317 points différents dans le cratère extérieur d'où le feu s'échappait. Le 21 avril, toute la masse de rochers qui entourait Halemaumau ou Maison du Feu Eternel, tomba, ne laissant qu'une muraille d'environ 25 pieds. Depuis le bord, l'œil plongeait dans un grand abîme de 1000 pieds, sans aucune division, et au fond duquel on n'apercevait qu'une légère vapeur. Graduellement, la muraille s'éleva de nouveau, et le feu remplit un cercle de muraille rocheuse dans l'intérieur du volcan. En sept mois, les rochers atteignirent une hauteur de 360 à 400 pieds. Les plus hauts rochers étaient tombés dans l'intérieur une quinzaine de jours avant l'arrivée de l'auteur dont nous citons les paroles. Ils remplirent en partie le lac; mais deux jours avant son arrivée, les vagues de feu s'entre-poussaient et s'élevaient comme dans une gloire sauvage.

En 1872, il y avait un lac de feu entouré par une muraille de hauts rochers. En 1873, M. Nordhoff vit deux lacs remplis d'une masse de matière brûlante, agitée, bruyante, courroucée, se heurtant avec un bruit continu. Ces deux lacs étaient séparés par une légère bordure de lave qui était quelquefois envahie et fondue par les vagues enflammées. Se tenant sur le côté nord du volcan, il pouvait voir les deux lacs à environ 80 pieds au-dessous de lui. Trois mois avant sa visite, la lave avait dépassé le bord élevé où il se tenait, et s'était versée dans le cratère extérieur. Six mois plus tard, elle s'éleva presque à la surface, et se força un passage sur un côté, formant alors une grande rivière de feu qui s'écoula dans le cratère principal.

En janvier 1874, Miss Bird trouva un lac irrégulièrement formé et presque divisé par une muraille de lave. La hauteur du bord était d'un côté de 40 pieds, et de 150 de l'autre. Ce lac de feu était de 35 pieds plus

bas que la place où elle se tenait, et il était dans une grande activité, lançant onze jets de flammes, et produisant une ébullition continuelle, mais sans fumée. En juin 1875, elle y retourna et trouva que les rochers qui enveloppaient le lac s'étaient élevés à une hauteur de 500 pieds au-dessus du niveau du cratère intérieur. Se tenant à cette hauteur, la lave ardente de Halemaumau se trouvait à environ 80 pieds au-dessous d'elle, et formait deux lacs séparés par une solide barrière de lave, large d'environ 300 pieds et profonde de 80. On n'y voyait point de jets de feu folâtres, mais des vagues de soufre furieuses et des tournants—choses d'une terrible sublimité—accompagnés de détonations effrayantes, du fracas du tonnerre et de gaz suffocants.

En janvier 1878, les murailles rocheuses de Halemaumau avaient 175 pieds de haut, et le lac était plein jusqu'à 25 pieds du bord. En novembre, c'était encore un grand lac de feu agité. La première éruption de ce volcan dont on ait le récit est de 1789. Elle fut accompagnée de violents tremblements de terre, de ténèbres affreuses, et de tonnerre et d'éclairs. Cette éruption diffère de toutes les autres, en ce qu'il n'y est pas question de lave,—seulement du sable et des scories, avec une quantité de gaz et de vapeurs sulfureuses,—précisément une même éruption que celle qui ensevelit Pompéi.

En février 1852, il y eut une éruption près du sommet de Mouna-Loa qui parut et disparut en deux jours, mais après elle se renouvela avec une étonnante splendeur à 100 pieds en-dessous du sommet. Pendant vingt jours et vingt nuits, elle souleva une colonne de feu liquide à la hauteur de 1000 pieds, d'un diamètre de 150 pieds.

En août 1855 eut lieu la plus terrible éruption. Elle commença près du sommet de Mouna-Loa et pendant trois mois avança rapidement contre la ville de Hilo en un torrent suffisamment large pour envahir toute la ville et le port de Hilo. Jour après jour, des gens partaient de la ville pour juger des progrès du fleuve, et tous étaient dans une grande alarme. Des services solennels furent célébrés dans les églises, afin que Dieu prévînt la destruction de la ville; et le cri du peuple fut entendu. Juste au moment où le danger semblait imminent, et lorsque rien ne pouvait arrêter la destruction de la ville, le cours du fleuve ardent fut détourné, et quoique la fournaise bruyante fût encore en pleine activité dans la montagne, pendant 12 mois, le feu n'avança pas d'un pied contre la ville. (*) Ce puissant fleuve de feu

(*) NOTE.—„Le dernier rapport des Iles Sandwich parle du volcan de Mouna-Loa comme étant dans un état de terrible éruption. La ville de Hilo est de nouveau menacée de destruction par un torrent de lave se dirigeant directement contre elle. La populace est toute occupée à veiller sur la masse brûlante qui s'avance promptement du côté de leurs maisons. Pendant la nuit, c'est une scène d'une grandeur terrifiante.“—BOSTON JOURNAL, 23 JUILLET, 1881.

avait dans quelques endroits trois milles de large, et dans d'autres lieux, il formait des lacs ayant 5 à 8 milles d'étendue. Dans un endroit, le torrent se précipitait sur une pente de 10 à 25 degrés, avec une vitesse de 40 milles à l'heure.

La dernière des grandes éruptions de Mou-na-Loa arriva la nuit du 5 novembre 1880. «C'était,» dit un témoin oculaire, «une scène d'une grandeur indescriptible. Un jet de feu liquide s'élançait hors du volcan. Le torrent coulait devant nous; au-dessus de nous, dans les cieux, brillait le sommet de la colonne embrasée, et de là s'écoulait un torrent de lave liquide, beaucoup plus brillant que le feu. Nous pouvions juger de son éclat, lorsqu'il arrivait qu'un buisson était allumé par la lave. Nous avions devant nous une rivière de feu ayant au moins 30 milles de long, dont chaque pouce était une masse brillante et agitée. Il n'y avait pas une seule interruption dans toute cette étendue. Le fleuve s'avancait sur une largeur de trois quarts de mille et formait un spectacle des plus brillants; comme il s'avancait lentement, et roulait sur les petits arbres et les buissons, des flammes brillantes s'élevaient et s'éteignaient tour à tour sur ses bords.»

La rencontre d'un de ces fleuves de lave avec les eaux de l'océan est décrite comme un des spectacles les plus terribles dont on puisse jamais être témoin. Une de ces rivières de feu, large d'un à trois milles, et d'une profondeur de 12 à 200 pieds, variant suivant les inégalités du terrain, franchit une distance de 40 milles en quatre jours, et entra dans la mer à 17 milles et demi de Hilo, sautant un précipice d'environ 50 pieds, et formant une cataracte de feu aussi large que le Niagara. Ce torrent furieux, rouge comme du sang, coula pendant trois semaines dans l'océan qui était chauffé le long de la côte à la distance de 20 milles.

Beaucoup de gens pensent que ce que dit la Bible concernant le lac de feu, dans lequel seront jetés les méchants, après la seconde résurrection est une fable indigne d'être crue. Pourtant St. Pierre nous dit que comme notre terre fut une fois détruite par l'eau, elle sera de nouveau détruite par le feu, et que la perte des hommes impies aura lieu quand les cieux passeront avec un grand bruit et que les éléments se fondront par l'ardeur du feu. 2 Pier. 3:7-12. Suivant Moïse, le feu qui consumera notre terre, brûle déjà dans son sein. C'est ainsi qu'il dit: «Car le feu s'est embrasé dans ma colère, il a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux, il a dévoré la terre et son fruit, et il a embrasé les fondements des montagnes.» Deut. 32:22. Après la seconde résurrection, le feu de Dieu tombera du ciel pour détruire les méchants, et ce feu s'unira au feu qui brûle maintenant dans l'intérieur de la terre, et toute la terre deviendra un grand lac de feu. Apoc. 20:9-15. Ceux qui pensent que l'embrasement de notre terre est impossible, feront bien de considérer le récit qui a été fait du grand volcan de Mauna-Loa. Il n'y a pas moins de 300 volcans distribués dans presque chaque partie de notre terre, et ils attestent la vérité des paroles de Moïse dans Deut. 32:22.

AVIS AUX BABILLARDS.

Les hauteurs et les retraites des Monts Taurus, sont, dit-on, infestées d'aigles qui n'ont pas de plus grand plaisir que de ronger les cuisses d'une grue. Les grues ont la réputation d'être criardes et de faire du

bruit (Esa. 38:14.) surtout lorsqu'elles volent. Le son de leur voix fait sortir les aigles de leurs rochers; ils fondent comme à un signal donné, sur les imprudentes babil-lardes, et leur font souvent payer cher leur imprudent caquetage. Les vieilles grues, plus expérimentées, sentant leur faiblesse d'habitude, et le péril auquel cela les expose, ont soin, avant de s'aventurer dans les airs, de s'armer chacune d'une pierre assez grande pour remplir leur bouche, afin d'imposer silence à leur langue et échapper ainsi au danger. Lecteur, as-tu une langue indomptable? Tire une leçon de l'exemple des vieilles grues, pour brider ta langue par la vigilance et la prière, afin que tu puisses dire avec le psalmiste: «J'ai dit, je prendrai garde à mes voies, afin que je ne pêche point par ma langue.»—*Extrait.*

MULTIPLICATION DES PAINS.

PAR MME. E. G. WHITE.

Pour jouir d'un moment de repos et pour l'avantage de ses disciples, Jésus se proposa d'aller dans un lieu désert, afin qu'ils se reposassent un moment. Il y avait des places convenables pour une telle retraite au-delà du lac de Génézareth, et ils entrèrent dans une barque pour s'y rendre. Mais quelques personnes qui cherchaient Jésus, le virent quitter la côte, et la foule se réunit pour voir partir la barque. La nouvelle se répandit de ville en ville que Jésus traversait le lac, et beaucoup de gens qui désiraient le voir et l'entendre, se rendirent en hâte au lieu où l'on pensait que Jésus débarquerait, pendant que d'autres le suivaient à travers le lac, dans de petits bateaux, de sorte que lorsque Jésus et ses disciples débarquèrent, ils se trouvèrent enveloppés d'une multitude de gens accourant de tous côtés auprès d'eux.

Des centaines de malades et d'estropiés avaient été apportés à Jésus pour qu'il les guérit et on les avait déposés sur le terrain, dans des positions favorables pour attirer son attention. La foule avait attendu sa venue avec une grande anxiété, et leur nombre augmentait continuellement. Le Sauveur ne put pas trouver là le repos qu'il cherchait, car la multitude qui l'attendait réclamait son attention; leurs peines et leurs besoins engageaient sa sympathie et son aide immédiatement. Il ne pouvait s'en aller avec ses disciples pour trouver la retraite convoitée, et décevoir l'attente du peuple. Toutes les maladies étaient représentées parmi les malades qui réclamaient son attention. Quelques-uns étaient brûlés par la fièvre et étaient inconscients des craintes de ceux qui les soignaient. Il y avait là des sourds, des aveugles, des paralytiques, des estropiés, des lunatiques. En voyant ces malheureux, le cœur de Christ fut rempli de compassion.

Il était tellement pressé par la foule, qu'il se retira un peu à part, sur une petite éminence couverte d'herbe, d'où il pouvait être vu et entendu par tout le peuple. Il les enseigna là tout le jour, et guérit tous les malades et les affligés qu'on lui amena. Ceux dont la croyance avait été confuse, et qui désiraient depuis longtemps quelque doctrine intelligente pour enlever leur incertitude, virent leurs doutes dissipés par la justice qui rayonnait de la présence de Christ, et étaient sous le charme de la simplicité des vérités qu'il enseignait.

Son discours était souvent interrompu par le délire frénétique de quelque pauvre

fiévreux, ou les cris perçants des lunatiques desquels les amis cherchaient à percer la foule pour les amener au Sauveur. Les paroles de sagesse étaient aussi souvent perdues dans les cris de triomphe, lorsque les victimes de maladies incurables recouvraient tout-à-coup la santé et la force. Le grand Médecin se soumettait patiemment à ces interruptions, et parlait à tous avec calme et bonté. Il était venu de l'autre côté du lac, parce qu'il était fatigué, mais voici qu'il trouve là plus de cas pressants qui réclament son attention que dans l'endroit qu'il avait quitté secrètement.

A la fin, le jour baissait, le soleil descendait du côté de l'occident, et pourtant le peuple tardait à se retirer. Beaucoup étaient venus de plusieurs milles pour entendre les paroles de Jésus, et n'avaient rien mangé de tout le jour. Le Maître avait travaillé tout le temps sans nourriture ni repos, et les disciples le voyant pâle de fatigue et de faim, lui demandèrent de se reposer de ses peines et de prendre quelque rafraîchissement. Leurs supplications étant sans effet, ils consultèrent ensemble pour savoir comment ils pourraient l'éloigner de la foule qui le pressait, craignant qu'il ne mourût de fatigue. Les disciples essayèrent avec bienveillance de l'éloigner. Mais il refusa de quitter la place. Son œuvre était pressante; chacun de ceux qui recouraient à son aide pensait que son cas était le plus urgent. La foule se pressait autour du Sauveur; et dans leurs efforts pour s'approcher plus près de Lui, ils se foulaient les uns les autres.

Jésus, voyant cela, fit signe à Pierre qui était dans la barque de s'approcher. Le disciple obéit à ce signal et approcha de la côte. Jésus traversa la foule et entra dans la barque, en priant Pierre de s'éloigner un peu du rivage. Alors, assis dans la barque d'un pêcheur, à l'ouïe et à la vue de la foule, il acheva ce jour long et fatigant, en leur parlant de précieuses vérités. Le fils de Dieu, quittant la cour royale du Ciel, ne prend point position sur le trône de David; mais c'est sur le siège chancelant d'un bateau de pêcheur qu'il prononce les discours de l'éternelle sagesse qui devaient être immortalisés dans l'esprit de ses disciples, et donnés au monde comme un legs de Dieu.

Comme le soleil se couchait, Jésus vit devant lui cinq mille hommes, outre les femmes et les enfants, qui avaient été tout le jour sans nourriture. Il demanda à Philippe où l'on pourrait avoir du pain pour un si grand nombre de personnes, afin qu'ils ne retournassent pas à la maison à jeun et ne défaillissent en chemin. Il dit cela pour éprouver la foi de ses disciples, car il n'était point embarrassé de leur procurer de la nourriture. Lui qui n'avait pas voulu faire un miracle pour apaiser sa faim dans le désert, ne voulut pas laisser souffrir la multitude, faute de pain. Philippe regarda la foule immense et pensa qu'il serait impossible de trouver assez de nourriture pour satisfaire les besoins d'une telle multitude de gens. Il dit que deux cents deniers ne suffiraient pas pour donner à chacun, même un peu de pain. Jésus demanda combien de pains l'on pourrait trouver parmi eux. On lui dit qu'ils avaient découvert un garçon qui avait auprès de lui cinq pains d'orge et deux poissons. Mais ce n'était rien pourtant de gens, et ils se trouvaient dans un lieu désert où il n'était pas possible d'en obtenir davantage.

Jésus commanda qu'on lui apportât cette maigre provision. Ceci étant fait, il commanda à ses disciples de faire asseoir le peuple sur l'herbe par troupes de cinquante, afin de conserver l'ordre, et que tous

fussent témoins du miracle qu'il allait accomplir. Cet arrangement de cinq mille hommes en compagnie, fut à la fin réglé d'une manière satisfaisante, et tous étaient en présence du Sauveur. Il prit alors les pains et les poissons, et ayant rendu grâce, il les distribua à ses disciples qui les passèrent à la multitude en quantité suffisante pour satisfaire leur appétit.

Le peuple s'était rangé dans l'ordre exigé, s'étonnant de ce qui allait avoir lieu, mais leur surprise ne connut plus de borne, lorsque le problème fut résolu, et qu'ils reçurent de la nourriture proportionnée au nombre de personnes, de la petite provision à peine suffisante pour quelques-uns. Le pain ne diminuait pas à mesure que Jésus le passait à ses disciples qui, à leur tour, servaient le peuple. Aussi souvent qu'ils venaient auprès de Lui pour renouveler leur provision, ils retournaient chargés de pain. Après que tous furent rassasiés, il commanda aux disciples de recueillir les morceaux, afin que rien ne fût perdu, et ce qui resta remplit douze corbeilles.

Pendant ce remarquable festin, beaucoup de ceux qui étaient ainsi miraculeusement servis réfléchissaient sérieusement. Ils avaient suivi Jésus pour écouter des paroles telles qu'il n'en était jamais tombé à leurs oreilles. Ses enseignements étaient entrés dans leurs cœurs. Il avait guéri leurs malades, avait consolé les affligés, et enfin, plutôt que de les renvoyer affamés, il les avait abondamment nourris. La pure et simple doctrine s'était emparée de leurs esprits, et sa tendre bienveillance avait gagné leurs cœurs. Pendant qu'ils prenaient la nourriture qu'il leur avait fournie, ils le reconnurent comme le Messie. Aucun autre n'aurait pu faire un si puissant miracle. Aucun pouvoir humain n'eût pu créer avec cinq pains d'orge et deux petits poissons, de la nourriture suffisante pour rassasier des milliers d'hommes affamés. Ses enseignements et les guérisons qu'il avait opérées les avaient déjà à peu près convaincus de sa divinité, et ce miracle avait achevé de les convaincre parfaitement.

Ils crurent que c'était le Prince de la Vie, le Libérateur promis au peuple juif. Ils remarquèrent qu'il ne cherchait point à gagner les applaudissements du peuple. En cela il était essentiellement différent des sacrificateurs et des gouverneurs qui recherchaient les titres et les honneurs parmi les hommes. Ils craignirent qu'il ne réclamât jamais le titre de Roi d'Israël, et ne prit point sa place sur le trône de David à Jérusalem. Mais ils décidèrent que ce qu'il ne voulait pas prendre sur lui de faire, ils le réclameraient pour lui. Ils n'avaient pas besoin de plus grande preuve de sa puissance divine, et ils n'en attendraient pas quelque autre. Ils se consultèrent tranquillement entre eux, et s'arrangèrent à le prendre par force, à le porter ensuite sur leurs épaules et à le proclamer Roi d'Israël. Les disciples s'unirent au peuple en déclarant que le trône de David était le juste héritage de leur Maître, et que les prêtres arrogants et les gouverneurs devaient être humiliés et forcés de rendre honneur à Celui qui venait revêtu de l'autorité de Dieu. Ils commencèrent à penser aux moyens d'accomplir leurs desseins; mais Jésus connaissait leur plan qui, s'il eût été suivi, aurait détruit l'œuvre qu'il était venu accomplir, et mis fin à son instruction et à ses œuvres de miséricorde et d'amour.

Déjà les prêtres et les principaux le regardaient comme celui qui avait détourné d'eux le peuple vers Lui. Déjà ils craignaient son influence croissante au milieu d'eux, et cherchaient à lui ôter la vie. Il savait que

sa proclamation comme Roi d'Israël serait suivie de trouble et de révolution. Il n'était pas venu au monde pour établir un royaume temporel; son royaume, comme il l'avait déclaré, n'était pas de ce monde. Le peuple ne s'apercevait pas du danger qui résulterait du mouvement qu'ils avaient en vue; mais l'œil calme de la sagesse divine découvre le mal quelque invisible qu'il soit. Jésus vit que le moment était venu de changer le courant des sentiments du peuple. Il appela ses disciples auprès de lui, et leur dit de reprendre immédiatement leur barque et de s'en retourner à Capernaüm, le laissant congédier le peuple. Il leur promit d'aller les rejoindre ce même soir, ou au matin suivant. Les disciples n'avaient pas envie de se soumettre à cet arrangement. Ils désiraient que Jésus reçût selon ses vrais mérites, et qu'il fût au-dessus des persécutions des prêtres et des gouverneurs. Il leur semblait que le moment favorable était arrivé, quand, par la voix unanime du peuple, Christ pouvait être élevé à sa vraie dignité.

Ils ne pouvaient se réconcilier avec la pensée que tout cet enthousiasme n'aboutirait à rien. Le peuple s'assemblait de tous côtés pour célébrer la Pâque à Jérusalem. Ils désiraient tous voir le grand prophète dont la renommée s'était répandue dans tout le pays. Ceci paraissait aux fidèles disciples de Jésus une occasion favorable pour établir leur Maître bien-aimé comme roi d'Israël. Cela leur semblait bien dur, dans l'ardeur de cette nouvelle ambition, de s'en aller seuls, et de laisser leur Maître sur cette côte désolée, entourée de montagnes hautes et dénudées.

Ils s'opposèrent à cet arrangement; mais Jésus tint ferme à sa décision, et il leur commanda de suivre ses directions avec une autorité qu'il n'avait jamais prise jusqu'alors avec eux. Ils obéirent en silence. Jésus se tourna alors vers la multitude, et il vit qu'ils étaient entièrement décidés à le forcer à devenir leur roi. Leurs mouvements devaient être repoussés immédiatement. Les disciples étaient déjà partis, et se tenant alors devant eux avec une grande dignité, il les congédia d'une manière si ferme et si décidée, qu'ils n'osèrent pas désobéir à ses ordres. Leurs paroles de louange et d'exaltation expirèrent sur leurs lèvres. Ils sont arrêtés au moment même où ils s'avançaient pour le saisir; leurs regards vifs et joyeux s'attristent. Ils étaient des hommes à l'esprit décidé, et fermes dans leurs décisions, mais les manières royales de Jésus, et ses quelques paroles de paisible autorité apaise le tumulte en un moment, et détruit tous leurs desseins. Semblables à des enfants doux et soumis, ils obéirent au commandement de leur Seigneur, se soumettant humblement et sans question à une puissance qu'ils reconnaissaient au-dessus de toute autorité humaine.

Jésus regardait la foule qui se retirait avec une tendre compassion. Il sentait qu'ils étaient comme des brebis sans pasteur. Les prêtres qui auraient dû être des maîtres en Israël, n'étaient que des machines, accomplissant des cérémonies qui ne signifiaient rien, et répétant la loi qu'ils ne comprenaient et ne pratiquaient pas eux-mêmes. Lorsque Jésus fut seul, il gravit la montagne, et là, pendant plusieurs heures, il demeura en prières, suppliant son Père avec larmes, non pour lui-même, mais pour les hommes dépravés et perdus sans la grâce rédemptrice. C'était pour les hommes que le Fils de Dieu luttait avec son Père, demandant que les pauvres créatures

coupables fussent amenées à la lumière du salut.

Christ savait que les jours d'efforts personnels étaient comptés. Lui qui lisait les desseins des cœurs, savait que comparative-ment, très-peu l'accepteraient comme leur Rédempteur, se reconnaissant perdus sans son divin secours. Les Juifs rejetaient le secours même que Dieu leur avait envoyé pour les préserver de ruine complète. Ils rivaient les chaînes qui les liaient dans une nuit sans espoir. Ils attiraient certainement sur eux-mêmes la colère de Dieu par leur méchanceté aveugle et obstinée. C'est là ce qui causait le chagrin de Jésus, faisait couler ses larmes et le faisait supplier pour son peuple dans l'erreur. Ils repoussaient son amour qui voulait les protéger, et sa grâce qui voulait les sauver de la rétribution de leurs péchés. Son cœur était rempli d'émotion, lorsqu'il pensait au sort du peuple qu'il était venu sauver. Dans chaque épreuve, Jésus accourait à son Père céleste pour être secouru, et dans ces entrevues secrètes, il recevait de nouvelles forces pour l'œuvre qu'il avait à accomplir.

Les chrétiens devraient suivre l'exemple de leur Sauveur, et rechercher dans la prière la force qui les rende capables d'endurer les épreuves et de remplir les devoirs de la vie. La prière est l'arme du chrétien, la sauvegarde de son intégrité et de sa vertu.

RENONCER A SOI-MÊME.

UNE des plus difficiles leçons que Christ eût à enseigner à ses disciples, était celle de l'humilité personnelle. Dans la dernière année même de son ministère, Jacques et Jean vinrent à lui, en lui demandant de les distinguer personnellement: «Accorde-nous que nous soyons assis dans ta gloire, l'un à ta droite, l'autre à ta gauche.» Marc 10:37. Les autres disciples en furent indignés, probablement parce qu'ils pensèrent que leur droit à cette place d'honneur était égal au leur. Dans la maison à Capernaüm, il leur demanda: «De quoi disputiez-vous ensemble dans le chemin?» Mais ils se turent, car ils avaient contesté en chemin pour savoir lequel d'entre eux serait le plus grand. Même au dernier souper, «il y eut une contestation pour savoir lequel d'entre eux serait le plus grand.» Alors suivit le lavage des pieds des disciples, service humiliant de la part de leur Maître, pour leur enseigner que la marque de distinction parmi ses disciples consistait à savoir être, pour l'amour de Lui, le serviteur de tous.

N'est-ce pas de nos jours une importante leçon à apprendre pour les serviteurs de Jésus? Comme ouvriers dans sa vigne, ne sommes-nous pas trop souvent désireux de distinction personnelle, et trop oublieux que «le serviteur n'est pas plus grand que son Maître», et la cause de Dieu ne souffre-t-elle pas fréquemment à cause de notre désir de place et de louange? Pouvons-nous supporter de voir un autre tirer honneur du bien que nous avons essayé de faire? Estimons-nous les autres plus honorables que nous?

Chers frères, ne voyons-nous pas souvent l'amertume se glisser dans nos cœurs parce que nous n'avons pas été consultés à l'égard des affaires de l'église, ou pour quelque entreprise charitable, comme nous pensions devoir l'être; et n'en sommes-nous pas parfois abattus, et notre amour pour quelque bonne cause, n'en est-il pas refroidi, parce qu'on n'a pas écouté nos observations et nos conseils? Prenons garde; ce n'est pas l'Esprit du tendre Maître, et, «si quel-

qu'un n'a point l'Esprit de Christ, il n'est point à lui.» Chères sœurs, vous sentez-vous offensées quand il vous arrive que des louanges publiques sont données à d'autres quand elles auraient dû vous être adressées? et sentez-vous que vous aimez mieux la louange des hommes que celle de Dieu? Demandez au Seigneur d'enlever de vos cœurs ce qui est un piège à vos âmes, et peut détruire votre utilité réelle.

Renonçons à nous-mêmes dans l'œuvre de Christ. Nous serons réellement utiles dans la juste proportion où nous pourrions mettre de côté nos sentiments personnels et nos préférences, pour nous oublier nous-mêmes dans le désir de travailler pour lui seul. Combien souvent l'auteur de ces lignes a senti les assauts de cette humaine ambition qui dit: «Fais quelque chose pour toi; laisse une œuvre qui te glorifiera; implante-toi dans la mémoire des hommes;» et que de prières et de consécration ne faut-il pas toujours et toujours, pour dire à Satan: «Retire-toi de moi!» C'est une des plus insidieuses machinations du malin, pour nous écarter de l'œuvre directe que nous avons sous la main, et de nous laisser dépérir à côté du chemin, en pensant à notre grande importance, dans l'œuvre que Dieu a confiée à nos soins. Un célèbre artiste nous dit un jour: «Mon ambition est de laisser quelque œuvre d'art après moi qui perpétue mon nom parmi les hommes.» Telle ne doit pas être la recherche des enfants de Dieu. Notre récompense n'est pas ici, et nous ne devons pas la localiser de ce côté-ci du monde éternel.

Sommes-nous ministres de l'Évangile; sommes-nous employés dans une des maisons de bienfaisance de la ville ou de l'état; sommes-nous anciens de notre église; avons-nous le don de prier ou de parler; avons-nous un ou cinq talents dans quelque partie d'œuvre; extirpons le «moi» de tous nos efforts, et pensant à Celui qui s'abaissa lui-même jusqu'à prendre la forme de serviteur; qui fut obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix, renonçons à nous-mêmes.—*Extrait.*

UNE CONVERSATION CONCERNANT

—LA—

DESTINÉE DE L'HOMME.

NEUVIÈME SOIRÉE.

RECUEILLI VERS SES PÈRES—1 THESS. 4 :
14—L'AVÈNEMENT DE CHRIST AVEC TOUS
SES SAINTS—LES AMES SOUS L'AUTEL.

MINISTRE.—La première chose qui nous occupera ce soir est la déclaration de la Bible qu'Abraham, Isaac et Jacob furent recueillis vers leurs pères à leur mort. Comment devons-nous comprendre cette déclaration?

VISITEUR.—J'ai toujours compris que cela signifiait qu'ils furent admis en la présence de leurs pères, dans la Jérusalem céleste. Comme la même expression est employée respectivement à quelques-uns qui moururent probablement dans le péché, j'ai supposé que cela signifiait, dans de tels cas, que les personnes mentionnées avaient été reçues en la présence de tels de leurs pères qui sont morts sans repentance, et qui sont maintenant dans le lac de feu.

MIN.—Si nous étudions ce sujet avec soin, vous verrez que vous aurez lieu de changer cette opinion. Ce terme, recueilli vers ses pères, ou vers ses peuples, se trouve 16 fois dans la Bible: Gen. 15:15; 25:8, 17; 35:29; 49:29, 33; Nomb. 20:24, 26; 27:13; 31:2; Deut. 32:50; Juges 2:10; 2 Rois

22:20; 1 Chron. 17:11; 2 Chron. 34:28; Ps. 49:20. Ce terme est employé pour les justes comme pour les injustes. La déclaration que les morts sont recueillis vers leurs pères doit être comparée avec la déclaration faite dans un plus grand nombre de passages de l'Écriture, qu'ils dorment avec leurs pères. Ceci est dit 39 fois: Gen. 47:30; Deut. 31:16; 2 Sam. 7:12; 1 Rois 1:21; 2:10; 11:21, 43; 14:20, 31; 15:8, 24; 16:6, 28; 22:40, 51; 2 Rois 8:24; 10:35; 13:9, 13; 14:16, 29; 15:7, 22, 38; 16:20; 20:21; 21:18; 24:6; 2 Chron. 9:31; 12:16; 14:1; 16:13; 21:1; 26:2, 23; 27:9; 28:27; 32:33; 33:20. Ainsi, nous savons quelle est l'occupation de ceux qui vont vers leurs pères, car il est dit près de 40 fois qu'ils dorment avec leurs pères. Ils ne passent pas leur temps dans des conversations, ni dans la jouissance de quelque plaisir, ni dans la souffrance. Eux et leurs pères dorment dans la mort. Jacob dit qu'il allait dormir avec ses pères. Gen. 47:30. Et dans Gen. 49:29, 33, il est dit qu'il fut recueilli vers ses pères. La place où il devait demeurer avec ses pères, était la même que celle où il s'attendait à rencontrer son fils Joseph. En hébreu, il appelle cette place *sheol*. Gen. 37:35; 42:38; 44:29, 31. C'est le lieu où tous les morts dorment jusqu'au temps de la résurrection. Job 14:12-15. Dieu dit à David: «Il arrivera donc, que quand tes jours seront accomplis, pour t'en aller avec tes pères,» etc. 1 Chron. 17:11. Le passage parallèle dans 2 Sam. 7:12, se lit ainsi: «Quand tes jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères,» etc. Dans 1 Rois 2:10, il est dit: «Ainsi David s'endormit avec ses pères.» Ainsi, nous voyons de nouveau qu'aller vers ses pères, ne signifie pas qu'il irait jouir de leur société, mais qu'il dormirait avec eux dans la mort.

VIS.—Je comprends alors qu'il y a 16 exemples dans la Bible où il est dit que les morts sont recueillis vers leurs pères, et qu'il y a 39 exemples où il est dit que les morts dorment avec leurs pères. Il semble bien clair que ces expressions «il fut recueilli vers ses pères,» et «il dort avec ses pères,» ne peuvent signifier que les morts jouissent d'une communion personnelle entre eux. Certainement ces déclarations ne peuvent signifier que les morts doivent dormir avec leurs pères dans le ciel, et il est également évident qu'il ne pourrait point y avoir de sommeil pour eux dans le lac de feu. Le lieu où ils dorment ensemble, en attendant la résurrection est *sheol*, la demeure des morts. Eccl. 9:10; Ps. 89:49. Le mot sépulcre dans ces passages est *sheol*.

Mais il y a un passage qui semble indiquer que ceux qui dorment en Jésus sont actuellement avec lui dans le ciel, en ce moment, et qu'ils descendront avec lui sur notre terre à son second avènement. «Or je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui dorment, afin que vous ne soyez pas attristés, comme les autres, qui n'ont point d'espérance. Car si nous croyons que Jésus mourut, et se releva [d'entre les morts], de même aussi, quant à ceux qui se sont endormis, par le moyen de Jésus, Dieu les amènera avec lui. Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur, c'est que nous, les vivants restés pour l'arrivée du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui se sont endormis; parce que le Seigneur lui-même, avec commandement, avec une voix d'archange, et avec une trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts dans le Christ se relèveront premièrement. Ensuite nous, les vivants restés, nous serons ravis ensemble avec eux

sur des nuées à la rencontre du Seigneur, dans l'air, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. C'est pourquoi, consolez-vous les uns les autres par ces paroles.» 1 Thess. 4:13-18. (Trad. de Lausanne.)

MIN.—St.-Paul désirait que ses frères ne fussent pas ignorants au sujet de ceux qui dorment. Ceci montre que le sujet est profitable et digne d'être étudié. Mais il semble qu'Ostervald, le traducteur de la Bible, désirait que le peuple ignorât le fait que les morts dorment actuellement, car dans la plupart des cas où il est parlé de la mort, dans le Nouveau-Testament, comme d'un sommeil, dans l'original, Ostervald a retranché de sa traduction toute idée de sommeil. Il pensa rendre service à la vérité en changeant les paroles des écrivains inspirés. C'est ainsi que, quoiqu'il soit parlé du sommeil des morts dans les passages suivants, aucune trace de ce sommeil ne paraît dans la traduction d'Ostervald. Mat. 27:52; Act. 13:36; 1 Cor. 11:30; 15:6, 18, 20, 51; 1 Thess. 4:13, 14, 15; 2 Pier. 3:4. Dans le fait, il a substitué le mot mort au mot dormir partout où il était possible. Mais dans les passages suivants il ne pouvait pas le faire. Mat. 9:24; Marc 5:39; Luc 8:52; Jean 11:11-13; Act. 7:60. 1 Thess. 5:10.

VIS.—Je suis surpris qu'Ostervald ait pris une telle liberté dans sa traduction. Mais qu'est-ce que St.-Paul entend lorsqu'il dit que ceux qui dorment en Jésus, Dieu les amènera avec lui?

MIN.—Il doit parler de leur résurrection, car il appuie sa déclaration par le fait que Jésus mourut et se releva d'entre les morts, et il dit: «De même aussi quant à ceux qui se sont endormis par le moyen de Jésus, Dieu les ramènera avec lui,» c'est-à-dire qu'ils seront ressuscités comme Jésus fut ressuscité des morts, et en conséquence de cette résurrection, ils seront pris en la présence de Dieu.

VIS.—Mais ne sont-ils pas déjà en sa présence? S'ils n'y sont pas, comment Jésus peut-il les prendre avec lui quand il vient sur la terre la seconde fois?

MIN.—Il n'est pas dit que Christ les amènera avec lui sur la terre. Il est dit au contraire que Christ les ressuscitera des morts et les prendra sur les nuées à sa rencontre dans les airs. L'apôtre même se donne la peine de dire que ceux qui vivent à la venue de Christ ne devanceront pas ceux qui dorment, chose qu'il ne serait pas nécessaire de dire, si ceux qui dorment étaient déjà avec Christ. Si tel était le cas, ils auraient déjà devancé les vivants, mais St.-Paul jugeait nécessaire de dire que les vivants ne devanceront pas ceux qui dorment.

VIS.—Mais il dit que ceux qui dorment en Jésus, Dieu les amènera avec lui, et n'est-ce point la même chose que s'il disait qu'à son second avènement, Christ amènera avec lui ceux qui dorment?

MIN.—Vous ne lisez pas la phrase avec assez de soin. Il n'est pas dit que Christ les amènera, mais que Dieu les amènera. Or Dieu, le Père ne vient pas sur notre terre lorsque Christ vient la seconde fois. Il envoie Christ vers notre terre, mais lui-même demeure au ciel. Act. 3:20. La seconde venue de Christ a pour objet d'amener les saints dans la maison du Père. Il dit: «Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu. Et quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi.» Jean 14:2, 3.

VIS.—Je vois alors que lorsque Christ

quitte la présence de son Père pour venir vers notre terre, les saints ne sont pas alors dans la maison du Père, mais que la maison est préparée pour eux, et Christ quitte la présence de son Père pour réunir ses saints et les prendre à lui.

MIN.—Dieu le Père amène les saints à lui en envoyant son Fils les ressusciter des morts, et les rendre immortels, et les prendre ensuite dans la Nouvelle Jérusalem. Il n'est pas dit que Dieu *enverra* les saints, mais qu'il les *amènera*, ce qui implique clairement qu'ils doivent lui être amenés comme résultat du second avènement de Christ. Mais s'ils étaient déjà avec le Père, ces paroles seraient absurdes, à moins que nous ne supposions que Dieu le Père doit venir vers notre terre avec Christ. Mais il demeure au ciel et envoie Christ pour lui amener son peuple.

VIS.—Mais je vois un autre fait important. Si Christ amène ceux qui dorment en lui vers notre terre, au lieu de venir vers notre terre les trouver et les réveiller, alors il s'ensuit que ceux qui dorment en Jésus, dorment dans le ciel; mais la Bible dit qu'ils dorment dans la poussière de la terre. Dan. 12:2; Esa. 26:19. La signification de ce passage est donc clair. Comme Christ est mort et puis ressuscité, ainsi ceux qui dorment en Jésus, dans la poussière de la terre, seront, au dernier jour, réveillés de ce sommeil par le son de la dernière trompette, et seront enlevés, pour aller à la rencontre de Christ dans l'air, et seront conduits par lui en la présence de son Père dans la Jérusalem céleste.

MIN.—Il y a pourtant trois autres passages qui sont cités pour prouver que ceux qui sont morts en Christ sont maintenant dans le ciel et viendront avec lui vers notre terre quand il viendra la seconde fois. Ces passages sont les suivants: Zach. 14:5. «Alors l'Éternel, mon Dieu, viendra, et tous les saints seront avec toi.» 1 Thess. 3:13. «Afin que vos cœurs soient affermis dans la sainteté, et que vous soyez irrépréhensibles devant Dieu, notre Père, lorsque notre Seigneur Jésus-Christ viendra avec tous ses saints.» Jude 14, 15. «C'est d'eux qu'Énoch, le septième homme depuis Adam, a prophétisé, en disant: Voici, le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints pour exercer le jugement contre tous les hommes.»

VIS.—Ces passages semblent en effet enseigner que les morts en Christ doivent être maintenant avec lui au ciel, et qu'ils reviendront avec lui vers notre terre quand il reviendra.

MIN.—Il y a deux faits importants révélés dans la Bible dont chacun est une réponse suffisante à la théorie que vous tirez de ces textes. Le premier de ces faits est que le mot «saint» est employé dans la Bible pour représenter des anges aussi bien que pour désigner des hommes. Ainsi dans Deut. 33:2, nous lisons: «Il dit donc: L'Éternel est venu de Sinaï, et s'est levé sur eux de Séhir; il a resplendi de la montagne de Paran, et il est sorti d'entre les dix milliers des saints, ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux.» Ce verset parle du don de la loi et du nombre immense des anges qui entourait le Législateur dans ce moment. Voyez Ps. 68:18. Nous avons un autre exemple où les anges sont appelés saints, dans Dan. 8:13. «Alors j'entendis un saint qui parlait, et un saint qui disait à un certain autre qui parlait.» L'un de ces saints était Gabriel (verset 16) et l'autre était Micaël l'archange. Dan. 10:21.

Le second fait que nous présentons comme explication se rapportant à la venue de

Christ avec tous ses saints est celui-ci: Lorsqu'il vient la seconde fois, il vient pour transporter son peuple dans la Nouvelle Jérusalem. Jean 14:2, 3. Son peuple ne peut venir avec lui dans ce moment, car il vient les chercher pour les conduire dans la maison de son Père qu'il a préparée pour eux. Mais dans une époque postérieure, la maison du Père, c'est-à-dire la Nouvelle Jérusalem, avec tous les saints doit descendre sur notre terre. Alors le Seigneur viendra avec tous ses saints. Zach. 14:5 Mais je pense que 1 Thess. 3:13 et Jude 14, 15 se rapportent au second avènement de Christ, et signifie qu'il sera accompagné de tous ses anges quand il viendra rassembler son peuple. Ces passages signifient donc la même chose que Mat. 16:27; 24:30, 31; 25:31; 2 Thess. 1:7.

VIS.—Ce que vous dites par rapport à ces textes me paraît raisonnable et juste, et maintenant, si vous voulez bien, nous examinerons le cas des âmes sous l'autel qui crient à Dieu demandant vengeance contre ceux qui les ont mises à mort.

MIN.—Le passage dont vous parlez est Apoc. 6:9-11: «Et quand l'Agneau eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de Dieu, et pour le témoignage qu'ils avaient soutenu. Et elles criaient à haute voix, et disaient: Jusqu'à quand, Seigneur qui est saint et véritable! ne jugeras-tu point, et ne vengeras-tu point notre sang de ceux qui habitent sur la terre? Alors on leur donna à chacun des robes blanches, et on leur dit de demeurer encore un peu de temps en repos, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, qui devaient être mis à mort comme eux, fût accompli.» Il est dit que ceci eut lieu lorsque le cinquième sceau fut ouvert, ce qui arriva après que la grande persécution du peuple de Dieu eut été accomplie. Sous le quatrième sceau, les saints furent tués par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages de la terre. Au moment où cette prière monte devant Dieu, la grande persécution est passée; mais il paraît que quelques autres devaient encore être mis à mort avant la fin.

VIS.—Que devons-nous comprendre par cet autel sous lequel Jean vit les martyrs?

MIN.—Dans le livre de la Révélation, Jean fait de fréquentes allusions au temple ou tabernacle de Dieu, et à l'autel qui s'y trouve. Afin de comprendre ce qu'il est entendu par l'autel sous lequel Jean vit les martyrs, nous devons étudier le sujet du tabernacle, ou sanctuaire qu'éleva Moïse, et qui était destiné à représenter le tabernacle ou sanctuaire de Dieu dans le ciel. Ex. 25:8, 9; Hébr. 8:1-5; 9:24-24. Il y avait deux autels qui se rapportaient au sanctuaire terrestre. L'un était l'autel d'or des parfums qui était dans l'intérieur du sanctuaire lui-même. Ex. 30:1-10; 40:17-27. L'autre était l'autel des sacrifices qui était en dehors du sanctuaire, dans son parvis ou sa cour. Ex. 40:5-8, 29, 30, 33. Jean parle de l'autel d'or des parfums qui est devant le trône de Dieu, sur lequel sont offertes les prières de tous les saints. Apoc. 8:3; 9:13. Cet autel est dans le temple de Dieu, dans le ciel, comme l'autel d'or sur la terre était placé dans le tabernacle lui-même. Mais l'autel sous lequel on voyait les martyrs doit, selon la nature même du cas, être l'autel des sacrifices, où on ôtait la vie, et non point l'autel des parfums, où jamais victime ne fut tuée.

Le tabernacle ou sanctuaire où Aaron exerçait son ministère devant Dieu représente

le sanctuaire céleste où Christ exerce son ministère pour nous; mais la cour du tabernacle où était l'autel des sacrifices, sur lequel les victimes étaient tuées, doit représenter notre terre. Car, 1°. Aucune victime ne fut jamais ou ne sera jamais tuée, dans le ciel même. 2°. Notre Seigneur Jésus-Christ qui est l'antype de l'agneau qui était tué pour l'offrande pour le péché sur l'autel des sacrifices fut mis à mort, non dans le ciel, mais sur la terre. Notre terre doit donc être représentée par le parvis du sanctuaire, car l'autel des sacrifices où l'agneau était tué se trouvait dans ce parvis; et Christ, l'antype de l'offrande pour le péché fut mis à mort sur notre terre. Donc l'autel des sacrifices où les martyrs sont représentés comme criant à Dieu ne peut être au ciel, mais doit être sur la terre. St.-Paul semble faire allusion à cet autel dans Rom. 12:1; Phil. 2:17; 2 Tim. 4:6; Hébr. 13:10.

VIS.—Ce que vous dites me semble être selon la Bible, et cela est certainement d'un poids important sur ce sujet. J'ai toujours supposé que cet autel était dans le ciel et que ce passage représentait les martyrs comme étant déjà en la présence de Dieu. Mais si l'autel sous lequel on les voit est celui sous lequel ils sont actuellement mis à mort ce doit être l'autel des sacrifices et il ne peut être situé dans le ciel. Mais que devons-nous comprendre par les *âmes* de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de Dieu?

MIN.—Ces paroles doivent être comparées avec Apoc. 20:4, 5. «Je vis aussi les âmes de ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de Jésus, et pour la parole de Dieu, . . . et qui devaient vivre et régner avec Christ pendant ces mille ans. . . . C'est là la première résurrection.» Il paraît ainsi que les âmes qui criaient vengeance à Dieu seront rendues à la vie lorsque la première résurrection aura lieu. Car la première résurrection les rend de nouveau à la vie, ce qui montre que ce n'était point des êtres vivants au temps où elles criaient à Dieu. Il est donc évident que le mot *âme* est employé dans ces textes comme dans un grand nombre de cas dans la Bible, pour représenter non des esprits dépouillés du corps, mais des *personnes*. Huit âmes [personnes] furent sauvées dans l'arche. 1 Pier. 3:20. Deux cent soixante-seize âmes étaient avec Paul dans le vaisseau. Act. 27:37. Trois mille âmes furent ajoutées à l'Eglise Act. 2:41. Soixante-quinze âmes descendirent vers Joseph en Egypte. Act. 7:14. Toute âme doit être soumise aux puissances supérieures. Rom. 13:1. Dans tous ces cas, le mot *âme* est employé dans l'original et est traduit ainsi dans la Bible de Lausanne. Ostervald pourtant traduit le mot par *personne*, et c'est en vérité son sens réel. Le mot *âme* est ainsi employé un grand nombre de fois dans la Bible. Donc lorsque Jean dit qu'il vit sous l'autel les *âmes* de ceux qui avaient été mis à mort, c'est comme s'il disait les *personnes* qui avaient été mises à mort. Et quand il dit de nouveau que ces âmes vivent à la première résurrection, c'est comme s'il disait que ces personnes qui avaient été mises à mort, étaient rendues à la vie.

VIS.—Mais si ce passage parle des martyrs non comme des êtres vivants, mais comme des personnes qui ont été mises à mort, pourquoi est-il dit qu'il leur fut donné des robes blanches?

MIN.—Ceci ne peut signifier qu'il leur fut littéralement mis des robes blanches car elles leur furent données au temps où le cinquième sceau fut ouvert, ce qui doit être aussi tard qu'à l'époque de la Réformation

protestante. Beaucoup de martyrs étaient morts plus de mille ans auparavant, et presque tous étaient morts depuis longtemps. S'ils avaient littéralement besoin de robes, ils en avaient besoin depuis longtemps. Mais il paraît que ces robes représentaient leur caractère. Ainsi, quand les martyrs moururent, ce fut dans une grande ignominie, et avec la réputation d'être les hommes les plus méprisables. Mais depuis la grande Réformation, Dieu a fait paraître le caractère de ces hommes sous leur vrai jour, et on a vu par tout le monde qu'ils étaient des hommes justes et saints.

VIS.—Mais la grande difficulté demeure encore. Ces âmes criaient vengeance à Dieu de leurs adversaires, et ceci implique que ceux qui criaient ainsi possédaient la vie et l'intelligence.

MIN.—Vous comprenez donc que ces martyrs criaient alors à Dieu pour qu'il punisse leurs persécuteurs. Or au temps où il est dit que cette prière fut présentée, la période des persécutions était passée, et par conséquent ceux qui avaient été persécuteurs dans différentes époques, pendant une période de plus de 1400 ans étaient presque tous du nombre des morts. Maintenant, nous voulons supposer que l'interprétation commune de la parabole de l'homme riche et de Lazare est correcte. Dans ce cas, pendant que les martyrs étaient consolés dans le sein d'Abraham, ils pouvaient regarder de l'autre côté du grand abîme et voir leurs persécuteurs dans le lac de feu. Comment pouvaient-ils donc se plaindre au Seigneur comme s'il tardait de punir leurs persécuteurs?

VIS.—Je n'ai jamais pensé à cette difficulté. Mais vous ne niez pas qu'ils demandaient alors à Dieu pourquoi il ne punissait pas leurs ennemis.

MIN.—Mais s'ils pouvaient voir leurs ennemis dans le lac de feu, ils ne pouvaient certainement pas demander pourquoi Dieu tardait de les punir. Ceci n'est pourtant pas la difficulté principale. Etienne fut l'une de ces personnes qui moururent pour le témoignage de Jésus. Pendant qu'il était dans l'agonie de la mort, il pria, disant: «Seigneur, ne leur impute point ce péché.» Act. 7: 60. Est-il possible qu'après être entré en la présence de Dieu, où il y a des plaisirs pour jamais, (Ps. 16: 11) son caractère fût tellement changé qu'il prie ardemment qu'on tire une prompt vengeance de ses persécuteurs?

VIS.—Je ne puis croire que les martyrs changent tellement. S'ils étaient capables de prier pour le pardon de leurs persécuteurs pendant qu'ils mouraient entre leurs mains, il est impossible de croire qu'ils crient à Dieu de tirer vengeance d'eux, lorsqu'ils se trouvent dans le bonheur du ciel.

MIN.—Ceci est sans doute rendu très-clair par Gen. 4: 10. Dieu dit à Caïn lorsqu'il lui demande compte du meurtre d'Abel, «La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.» Abel lui-même ne désirait nullement la punition de Caïn, mais la voix de son sang répandu sur la terre était un puissant recours à Dieu pour tirer vengeance de Caïn. Et tel est le cas avec les martyrs. Ils priaient pour leurs ennemis, même lorsqu'ils souffraient les plus cruelles tortures. Mais le spectacle de leurs corps mutilés et de leur sang sous l'autel, où ils avaient souffert pour l'amour de Christ, formait le plus puissant recours à Dieu pour demander vengeance de leurs persécuteurs. Dieu justifie leur caractère devant le monde, et leur commande de se reposer dans la mort encore un peu de temps, jusqu'à ce que le

temps vienne où il détruira ceux qui souillent la terre.

VIS.—Je ne puis faire d'objection à votre explication de ce cas. Mais j'ai désiré depuis longtemps vous demander une explication du passage où il est dit qu'à la mort l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. Eccl. 12: 9.

MIN.—Si Dieu le permet, nous examinerons ce passage dans notre prochaine entrevue.

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

—LA—

DÉFAITE DE DARIUS.

PAR JACOB ABBOTT.

PREMIER ARTICLE.

JUSQU'ALORS, Alexandre n'avait eu à combattre que les lieutenants et les généraux du monarque persan. Darius avait d'abord regardé avec dédain cette invasion de ses vastes états par un simple garçon, comme il appelait Alexandre, et par une si petite armée. Il fit dire à son général, en Asie-Mineure, de saisir ce jeune insensé, et de le lui amener en Perse, pieds et poings liés. Pourtant, lorsque Alexandre se fut emparé de toute l'Asie-Mineure, Darius commença à trouver que, quoique jeune, il n'était pas fou, et qu'il ne paraissait pas si facile de se saisir de lui.

En conséquence, Darius rassembla une immense armée, et s'avança à la rencontre des Macédoniens. Rien ne peut surpasser la pompe et la magnificence de ses préparatifs. Il avait un nombre immense de troupes de toutes les nations. Il y avait même beaucoup de Grecs parmi ses forces, dont un certain nombre enrôlés chez les Grecs de l'Asie-Mineure. Il y en avait de la Grèce même, soldats mercenaires, comme on les appelait, c'est-à-dire, soldats qui se battaient pour un salaire et qui entraient au service de quiconque les payait le mieux.

Il y avait même quelques officiers grecs et des conseillers dans la famille et la cour de Darius. L'un d'entre eux, nommé Charidemus offensa grandement le roi, par l'opinion qu'il exprima librement sur l'inutilité de toute la pompe et la parade que faisaient les Perses pour aller à la rencontre d'un ennemi tel qu'Alexandre. «Peut-être,» dit Charidemus, «que mes paroles franches ne vous plairont pas, mais si je ne le fais pas maintenant, il sera trop tard ci-après. Cette grande parade et cette pompe, et cette énorme multitude d'hommes, peuvent paraître formidable à vos voisins asiatiques; mais de tels préparatifs seront de peu d'avantage contre Alexandre et ses Grecs. Votre armée resplendit de pourpre et d'or. Quiconque ne l'a pas vue, ne peut concevoir sa magnificence; mais cela ne sera d'aucune valeur devant la terrible énergie des Grecs. Leurs esprits s'attachent à des choses bien différentes qu'à une vaine apparence. Ils sont appliqués à assurer l'excellence de leurs armes, et à acquérir la discipline et l'intrépidité essentielles pour en faire l'usage le plus efficace. Ils mépriseront toute votre parade de pourpre et d'or. Ils ne l'évalueront pas même comme butin. Leur gloire est de se passer de tout le luxe et de toutes les commodités de la vie. Ils vivent de la nourriture la plus grossière. La nuit, ils dorment sur la terre nue. De jour, ils sont toujours en marche. Ils bravent la faim,

le froid et toute espèce de dangers avec orgueil et plaisir; car ils ont le plus grand dédain de tout ce qui rend la vie douce et paraît être efféminé. Toute cette pompe et cette grandeur, avec des armes insuffisantes, et des hommes incapables de les manier, ne seront d'aucune valeur contre le courage invincible et l'énergie des Grecs; et le meilleur emploi que vous puissiez faire de votre or, de votre argent et autres trésors, est de les dépenser pour vous procurer de bons soldats, si l'or et l'argent peuvent les procurer.»

Les Grecs étaient habitués à parler aussi bien qu'à agir avec énergie, mais Charidemus ne considéra pas suffisamment que les Perses n'étaient pas accoutumés à un langage aussi clair que ceci. Darius en eut un extrême déplaisir. Dans sa colère, il le condamna à mort. «Très-bien,» dit Charidemus, «je puis mourir; mais mon vengeur est proche. Mon avis est bon, et Alexandre vous punira bientôt de ne pas l'avoir suivi.»

Il est donné de superbes descriptions de la pompe et de la magnificence de l'armée de Darius, lorsqu'il commença sa marche de l'Euphrate à la Méditerranée. Les Perses adoraient le soleil et le feu. Sur la tente du roi se trouvait une image du soleil, en cristal, et déposée de telle manière que toute l'armée pouvait la voir. Ils avaient aussi des autels d'argent, sur lesquels brûlait continuellement ce qu'ils appelaient le feu sacré. Ces autels étaient portés par des personnes choisies dans ce but, et qui étaient vêtues de costumes magnifiques. Ensuite venait une longue procession de prêtres et de mages, royalement vêtus de robes splendides. C'était eux qui avaient le soin des services de culte public. Après eux venait un chariot consacré au soleil. Il était traîné par des chevaux blancs, et était suivi par un seul cheval blanc, de grande stature et bien formé, qui était un animal sacré, portant le titre de cheval du soleil. Les écuyers, c'est-à-dire ceux qui étaient chargés du soin de ce cheval, étaient aussi vêtus de blanc et portaient une baguette d'or à la main.

Il y avait des corps de troupes distincts du reste, et occupant des postes d'honneur; ces troupes étaient choisies et placées au-dessus des autres, non point à cause de leur courage ou de leur force, ou à cause de leur valeur martiale, mais en vertu de leur naissance, de leur rang ou d'autres qualités aristocratiques. Il y avait un corps appelé les Parents, qui était composé des parents du roi, ou au moins considérés comme tels, quoiqu'ils fussent quinze mille, la parenté n'aurait pu être dans tous les cas très-rapprochée. Ils étaient habillés avec une grande magnificence, et s'enorgueillissaient de leur rang, de leur richesse et de la splendeur de leur armure. Il y avait aussi un corps de troupes appelé les Immortels. Ils étaient au nombre de dix mille. Ils portaient une robe tissée d'or, qui brillait de paillettes et de pierres précieuses.

Ce corps d'hommes ainsi vêtus avait plutôt l'apparence d'une procession civique, à l'occasion d'une fête et de réjouissance publique, que celle d'une armée en marche. L'apparence du roi, dans son chariot, était plutôt semblable à une représentation de pompe et de parade. La voiture était très-grande, ciselée avec soin, dorée et ornée de statues et de sculptures. Le roi y était assis sur un siège très-élevé, à la vue de tous. Son vêtement était de pourpre rayé d'argent, et par dessus, il portait une robe qui étincelait d'or et de pierres précieuses. Autour de son vêtement, il avait une ceinture

d'or à laquelle était suspendu son cimier—espèce de sabre—dont le fourreau resplendissait de pierres précieuses. Sa tête était ornée d'une tiare richement et élégamment travaillée et garnie, comme le reste de ses vêtements, de brillants ornements. Les gardes qui le précédaient et qui le suivaient avaient des piques d'argent montées et garnies d'or.

C'est une chose bien extraordinaire que le roi Darius prit sa femme et toute sa famille avec lui, et une grande partie de ses trésors, dans son expédition, contre Alexandre. Sa mère dont le nom était Sysigambis, était dans sa famille, et elle et la reine venaient, chacune dans son propre chariot, immédiatement après le roi. Ensuite venaient quinze voitures occupées par les enfants et leurs domestiques; et trois ou quatre cents dames de la cour, toutes vêtues comme des reines. Après la famille, venait une suite de plusieurs centaines de chameaux et de mules, portant les trésors royaux.

C'est de cette manière que Darius partit pour son expédition, et il s'avança lentement jusqu'à ce qu'il atteignit les côtes de la mer Méditerranée. Il laissa ses trésors dans la ville de Damas, où ils furent déposés et laissés à la charge d'une force suffisante pour les protéger, pensait-il. Il s'avança alors à la rencontre d'Alexandre, se dirigeant lui-même de la Syrie en Asie-Mineure, au moment même où Alexandre venait de l'Asie-Mineure en Syrie.

On observera, en regardant la carte, que les chaînes du Taurus s'étendent jusque près de la mer, à l'angle nord-est de la Méditerranée. Il y a parmi ces montagnes de nombreuses vallées que peut traverser une armée allant de Syrie en Asie-Mineure ou vice-versa. Or il paraît que Darius, en se rendant à l'ouest, prit une route plus dans l'intérieur du pays qu'Alexandre qui, se dirigeant vers l'est, se tint plus près de la mer. Alexandre ne savait pas que Darius était si près; et quant à Darius, il était persuadé qu'il battait en retraite devant lui; car, comme l'armée macédonienne était si petite, et que ses propres forces constituaient une armée si innombrable, l'idée qu'Alexandre hasarderait une bataille était, selon lui, hors de question. Il n'avait donc aucun doute qu'Alexandre fût en retraite. Il est sans doute toujours difficile pour deux armées éloignées l'une de l'autre de cinquante milles, d'obtenir des renseignements justes de leurs mouvements respectifs. Toutes les communications ordinaires entre les différentes parties du pays sont sans doute arrêtées, et chaque général envoie ses courriers, avec ordre d'arrêter tous les voyageurs, et d'intercepter toutes les communications par tous les moyens en leur pouvoir.

En conséquence de cela, et d'autres circonstances de même nature, il arriva qu'Alexandre et Darius se dépassèrent l'un l'autre sans qu'aucun d'eux en sût quelque chose. Alexandre s'avancait en Syrie par les plaines d'Issus et un étroit passage au sud appelé les Portes de Syrie, pendant que Darius s'en allait plus au nord et n'arrivait à Issus qu'après le départ d'Alexandre. Là, chaque armée apprit, à son grand étonnement, que ses ennemis étaient sur ses traces. Alexandre ne pouvait d'abord le croire, lorsqu'on lui rapporta cette nouvelle. Il dépêcha une galère avec trente rameurs le long des côtes, au-dessus du golfe d'Issus, pour en constater la vérité. La galère revint bientôt et rapporta qu'au-delà des Portes de Syrie, toute la contrée, composée de pays plat, quoique s'élevant légèrement depuis la mer, était couverte par le vaste campement de l'armée persane.

Le roi réunit alors ses généraux et ses conseillers, les informa des faits et leur fit connaître sa détermination de retourner immédiatement par les Portes de Syrie et d'attaquer l'armée persane. Les officiers reçurent cette communication avec les expressions d'une joie enthousiaste.

C'était vers le soir. Alexandre envoya en avant une forte troupe d'éclaireurs, leur ordonnant d'avancer avec précaution, de gravir les lieux élevés et d'observer ce qui se passait au loin, de se garder soigneusement contre toute surprise et d'envoyer immédiatement un messenger, s'ils arrivaient sur quelques traces de l'ennemi. De nos jours, les opérations des éclaireurs sont grandement facilitées par l'emploi des lunettes que l'on fait avec un grand soin, exprès pour les entreprises militaires. Quoiqu'il en soit, cet instrument n'était pas connu du temps d'Alexandre.

LA MULE QUI EST ÉTABLIE.

UN petit garçon fut un jour converti, et il rendait sans cesse grâce à Dieu. Son père faisait profession d'être chrétien. Le petit garçon exprima son étonnement de ce qu'il ne parlait pas de Christ, et n'allait pas aux assemblées de culte. Un jour que le père lisait les journaux, le petit garçon s'approcha de lui, et mettant sa main sur son épaule, il dit: Pourquoi ne loues-tu pas Dieu, papa? Pourquoi ne chantes-tu pas les louanges de Christ? Pourquoi ne vas-tu pas à ces réunions religieuses que l'on tient? Le père leva les yeux de dessus son journal, le regarda et lui dit d'un ton bourru: «Je ne me laisse pas entraîner par aucune de ces doctrines; je suis établi.» Quelques jours après, ils conduisaient une charge de bois. Le père et le garçon montèrent sur le bois et essayèrent de faire avancer la mule; ils employèrent le fouet; mais elle ne voulut pas bouger. Ils descendirent et essayèrent de faire aller la voiture; mais ils ne purent mettre en mouvement ni la voiture ni la mule. «Je voudrais savoir ce qu'il y a,» dit le père.—«Elle est établie,» répliqua le garçon. Ceci est la manière d'être de beaucoup de chrétiens.—*Extrait.*

École du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON V.

LES SEPT TÊTES ET LES DIX CORNES.

1. PUISQU'IL a été employé deux fois un symbole ayant sept têtes et dix cornes pour représenter l'Empire Romain, que doit représenter cette bête à sept têtes et dix cornes, sur laquelle la mère des impudicités est assise? Apoc. 17.
2. Que représentent les dix cornes? Dan. 7: 7, 24; Apoc. 17: 12.
3. Ces rois s'élèvent-ils successivement, ou existent-ils simultanément?
4. Les sept têtes existent-elles simultanément, ou s'élèvent-elles successivement?—Elles s'élèvent successivement. Apoc. 17: 10.
5. Quelles sont les premières paroles d'Apoc. 17: 10?—«Et ce sont aussi sept rois.»
6. Que représentent ces rois, montagnes ou têtes?—Sept formes de gouvernement, sous lesquelles l'Empire Romain a existé.
7. Par quoi sont d'abord représentées ces sept formes de gouvernement?—Par le symbole des sept têtes de la bête.
8. Comment le symbole des sept têtes est-il expliqué?—Par l'introduction d'un autre symbole, les sept montagnes qui représentent sept rois ou gouvernements.
9. Quelles sont les formes de gouvernement que représentent ces sept rois?—La royauté, le

consulat, le décemvirat, le dictatorial, le triumvirat, l'empire et la papauté.

10. Sous laquelle de ces formes de gouvernement Jean vivait-il, quand la révélation lui fut adressée?—L'impériale.

11. Combien y en avait-il qui étaient passées ou tombées, à cette époque?

12. Comment ceci répond-il aux paroles du verset dix?

13. Quel était le nom de celui qui ne devait durer qu'un peu de temps?—L'exarchat de Ravenne.

14. Pourquoi n'est-il pas communément compté parmi les autres?—Parce qu'il fut passager et sans importance.

LEÇON VI.

LA BÊTE QUI ÉTAIT, QUI N'EST PLUS,
BIEN QU'ELLE SOIT.

1. Expliquez le verset 11.—Rome, comme pouvoir persécuteur, existait sous la religion païenne, mais pendant sa transition du paganisme à la suprématie papale, la persécution cessa; or quand l'Eglise se corrompit, et lorsque la papauté fut entièrement établie, la persécution reparut et Rome devint une puissance persécutrice plus terrible qu'auparavant. Dans cette dernière forme, la papale, il est dit qu'elle est le „huitième roi; elle vient des sept“ et est communément considérée comme le septième.

2. Que signifie le fait que les DIX ROIS sont représentés par dix cornes? Dan. 7: 7, 24; 2: 41.

3. Cette division avait-elle eu lieu à l'époque où Jean vivait?

4. Quand cela fut-il accompli?

5. Qu'est-il dit de ces rois au verset 12?

6. Que signifient les paroles de ce verset, „pour un peu de temps“?—Une période indéfinie.

7. Qu'y a-t-il de particulier dans la manière dont l'empire romain est symbolisé dans Apoc. 17?—Cela indique une distinction entre l'église et l'état, la femme représentant l'église, et la bête sur laquelle elle est assise représentant le pouvoir civil, par lequel elle est soutenue, et qu'elle surveille, et dirige à sa volonté.

8. Qu'est-il dit au verset 18 du pouvoir de cette femme appelée Babylone?

9. Comment ceci a-t-il été accompli par la papauté?—Pendant plusieurs années, le pape eut le pouvoir de déposer les rois de l'Europe, et de décharger leurs sujets du serment d'obéissance à leur souverain.

LEÇON VII.

INTRODUCTION DE L'APOSTASIE.

1. Qu'est-ce qui a donné lieu à cette grande apostasie, appelée religion papale ou papauté?—Un état corrompu de l'Eglise chrétienne.

2. Quand cette apostasie a-t-elle commencée? 2 Thess. 2: 3, 4, 7, 8.

3. Pendant combien de temps l'Eglise fut-elle comparativement pure?—Pendant le temps d'activité des apôtres, et pendant la plus grande partie du premier siècle après Christ.

4. Comment cet état de l'Eglise est-il symbolisé dans le chap. 6 d'Apoc.?—Par le cheval blanc du premier sceau.

5. Quelle était la condition de l'Eglise pendant le second et le troisième siècle?—L'erreur et la corruption augmentèrent rapidement, des dissensions et la division s'élevèrent, et un esprit d'aigreur et même de haine se manifesta entre les différentes factions.

6. Que dit l'historien Mosheim de la dernière partie de cette période?—Il dit: „Il y avait une guerre et des troubles continuels.“ Voyez „Pensées sur l'Apocalypse,“ dans LES SIGNES DES TEMPS, page 212, Vol. 3, No. 3.

7. Comment cette période de l'histoire de l'Eglise est-elle symbolisée dans Apoc. 6: 2, 4?

8. Qu'est-ce que Paul prédit concernant ce temps? Act. 20: 29, 30.

9. Qu'est-il prédit concernant l'introduction de fausses doctrines? 2 Tim. 4: 2-4; 2 Pier. 2: 1, 2.

10. Que dit Robinson, auteur de l'„Histoire du Baptême“?—Vers la dernière partie du deuxième siècle, la plupart des églises prirent une nouvelle forme de culte; la première simplicité disparut; et insensiblement, comme les anciens disciples descendaient dans la tombe, leurs enfants, avec de nouveaux convertis, Juifs et Gentils, s'avancèrent et donnèrent une nouvelle forme au culte.

G. H. BELL.

—TEL qu'on a offensé par des paroles, s'en venge souvent par des effets.—*Isocrate. Denis.*

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1881.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH,

PAROLES DE CONSOLATION.

[L'ARTICLE suivant a été écrit par notre estimé collaborateur, le pasteur JAMES WHITE, de Battle Creek Michigan, États-Unis. Depuis qu'il est en type nous avons reçu par le cable transatlantique, la nouvelle annonçant sa mort soudaine. Cet article sera donc lu avec un profond intérêt comme étant le dernier écrit par notre cher frère. Il était un éminent ministre de Christ, et il est bien à propos que le dernier témoignage qu'il ait rendu à la vérité, quoique écrit lorsqu'il paraissait être en bonne santé, se rapporte à la résurrection des justes.—J. N. A.]

SOUS le règne de Satan et du péché, les plus tendres liens terrestres sont brisés. Depuis la chute, la maladie, la douleur et la mort ont pesé plus lourdement sur chaque génération successive. Et ce flux de maux continuera à inonder le monde jusqu'à la venue du Rédempteur qui détruira le péché et les pécheurs, et qui fera toutes choses nouvelles. Alors, «la mort ne sera plus; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail; car ce qui était auparavant sera passé.» Apoc. 21 : 4.

Paul termine les paroles de consolation qu'il adresse aux Thessaloniens ainsi: «C'est pourquoi, consolez-vous les uns les autres par ces paroles.» Les membres de l'église de Thessalonique avaient été affligés par la perte de leurs parents chrétiens; la mort leur avait ravi ceux auxquels ils étaient attachés par les plus tendres liens terrestres. Ils leur avaient fermé les yeux et les avaient déposés dans la tombe silencieuse.

Y a-t-il de l'espérance au-dessus de la tombe? ou la mort est-elle un éternel sommeil? Par la seule lumière de l'Évangile du Fils de Dieu, nous pouvons indiquer le chemin de l'enfant de Dieu, de la tombe à la vie éternelle. Christ «a mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Évangile.» 2 Tim. 1 : 10. Dans sa lettre de condoléance, l'apôtre voulait dissiper le chagrin des chrétiens, en dissipant leur ignorance concernant la mort.

«Or, mes frères, je ne veux point que vous ignoriez ce qui regarde ceux qui dorment, afin que vous ne soyez point attristés comme les autres qui n'ont point d'espérance.» 1 Thess. 4 : 13. Dans cet appel, dans cette première déclaration, la lumière évangélique luit sur la tombe du chrétien. Dans la mort, le chrétien dort. Les hommes pieux dorment en Jésus. Ils attendent dans l'espérance d'être réveillés à la vie immortelle par la dernière trompette. Ceux qui n'ont point d'espérance au-delà de la tombe, peuvent certainement pleurer quand ceux qui leur sont chers sont enlevés par la mort. Ne plus jamais les revoir, jamais! C'est une cause de douleur qu'aucun langage ne saurait exprimer. Mais l'espérance de l'Évangile dissipe la tristesse qui enveloppe la tombe du juste, et mêle la joie à

la coupe d'amertume que le chrétien en deuil est forcé de boire. Il pleure, mais non point comme ceux qui n'ont point d'espérance.

«Car si nous croyons que Jésus est mort, et qu'il est ressuscité, de même aussi ceux qui dorment en Jésus, Dieu les ramènera avec lui.» Vers. 14. La résurrection de Jésus est un gage de la résurrection de tous ceux qui dorment en Lui. Dieu ramena notre Seigneur Jésus-Christ de la mort. Et tous ceux qui reposent dans l'espérance de la vie éternelle par Lui, ceux qui maintenant dorment en Jésus, Dieu les ramènera aussi du pouvoir de la mort pour être avec Christ éternellement.

«Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur: que nous qui vivons et resterons à la venue du Seigneur, ne préviendrons point ceux qui dorment. Car le Seigneur lui-même, avec un cri d'exhortation, et une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel; et ceux qui sont morts en Christ ressusciteront premièrement; puis nous qui vivons et qui resterons, serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. C'est pourquoi consolez-vous l'un l'autre par ces paroles.» Vers. 15-18.

Le Seigneur lui-même vient briser les fers de la tombe, et mettre en liberté les captifs. Le Rédempteur vient compléter la rédemption. Notre Seigneur absent vient changer son cher peuple qui l'attend, en immortalité, et ressusciter les justes de toutes nations et de tout âge, et les prendre auprès de lui.

Les disciples aimaient leur Seigneur et étaient très-heureux quand il était avec eux. Sa présence était leur joie, son absence leur chagrin. Quand il leur dit: «Mes petits enfants, je suis encore avec vous pour un peu de temps; vous me chercherez, et, comme je l'ai dit aux Juifs, je vous le dis aussi maintenant: Vous ne pouvez venir où je vais», (Jean 13 : 33) leurs cœurs furent remplis de tristesse. Alors le Seigneur les consola par des déclarations qui sont encore des paroles d'encouragements pour tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ en sincérité et en vérité. «Que votre cœur ne se trouble point; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu. Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai, et vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi.» Jean 14 : 1-3. Oh bienheureuse Eglise de Christ, quand son Seigneur absent viendra, et rassemblera les membres dispersés de la famille céleste, pour être éternellement avec Lui, Celui qui les aime, et qui les a lavés de leurs péchés dans son propre sang!

L'espérance de l'Eglise est notre espérance. Elle sera consommée à la venue de Christ et la résurrection des justes. C'est l'espérance bénie à laquelle l'Eglise a toujours regardé avec joie. Et son intérêt dans la venue de Christ et sa glorieuse apparition croît

toujours plus, à mesure que le jour approche. «En attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est donné soi-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier, pour lui être un peuple particulier et zélé pour les bonnes œuvres.» Tite 2 : 13, 14.

Les prophètes ont vu ce jour, quoique pour eux dans un avenir éloigné, et leur cœur était rempli de joie et de bonheur. «Je sais,» dit Job, «que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre.» Job 19 : 25. «Mais ceux que tu avais fait mourir vivront; mon corps mort se relèvera. Réveillez-vous et vous réjouissez avec chant de triomphe, vous, habitants de la poussière, car ta rosée est comme la rosée qui tombe sur les herbes, et la terre jettera dehors les trépassés.» Esa. 26 : 19.

«Et l'Éternel des armées fera à tous les peuples sur cette montagne un banquet de choses grasses, un banquet de vins purifiés, de choses grasses, moelleuses, de vins bien purifiés. Et il enlèvera en cette montagne-ci l'enveloppe redoublée qu'on voit sur tous les peuples, et la couverture qui est étendue sur toutes les nations. Et il engloutira la mort pour jamais; et le Seigneur l'Éternel essuiera les larmes de dessus tous les visages, et il ôtera l'opprobre de son peuple de dessus toute la terre; car l'Éternel a parlé. En ce jour-là on dira: Voici notre Dieu; nous l'avons attendu, et il nous sauvera; c'est ici l'Éternel, nous l'avons attendu; nous nous égaierons et nous réjouirons de son salut.» Esa. 25 : 6-9.

Comme l'éclair qui fend la nue,
Un jour, le Seigneur paraîtra.
Oh! que de gloire en sa venue!
Le monde alors le connaîtra.

EXCELLENCE DE LA RELIGION DE CHRIST.

LA religion de notre Seigneur Jésus-Christ est destinée à rendre ceux qui la possèdent propres à la vie éternelle dans le royaume de Dieu. Pour faire cela, elle doit produire en l'homme un changement miraculeux. Les vieilles choses doivent passer et toutes choses devenir nouvelles. La religion chrétienne établit dans les disciples de Christ le caractère de Christ lui-même. C'est une chose de peu de valeur de faire simplement profession de cette religion; mais c'est l'œuvre la plus élevée que l'homme puisse aspirer à pratiquer réellement, en montrant l'excellence par ses actions. L'expérience chrétienne commence lorsque les hommes sont convaincus de leurs péchés par l'Esprit de Dieu et conduits par cet Esprit à la vraie repentance. La grâce de Dieu coopère avec la volonté de l'homme, en faisant qu'il se soumette à Dieu, et qu'il cherche à transformer complètement sa nature. Alors l'homme est entré à l'école de Christ—école dans laquelle il lui sera possible d'avancer, non seulement durant la période de sa vie ici-bas, mais durant l'éternité, dans le royaume de Dieu.

St.-Paul nous a donné quelque idée de l'excellence de la religion de Christ, dans la pre-

mière partie de Phil. 2. La perfection qui est en Christ doit aussi être dans les âmes de ses disciples. La nature mauvaise de l'homme doit faire place à la sainte nature de Christ. Ceux qui sont chrétiens, suivant ce modèle, sont capables d'obéir à l'injonction de St.-Paul, que rien ne se fasse par contestation et par vaine gloire. Il n'y aura pas de dispute pour savoir qui est le maître, parce que chacun désirera davantage faire du bien aux autres, que de plaire à soi-même. Le désir d'être le plus grand, et de faire que les autres soumettent leur volonté à la nôtre ne se manifestera pas, parce que la grâce de Dieu l'a ôté du cœur. L'esprit d'injustice n'aura pas de place dans le cœur, parce que l'égoïsme a fait place à l'amour. Chacun s'intéressera au bien des autres, et aucun ne voudra rechercher son avantage en faisant du tort aux autres. Au lieu de désirer gouverner les autres, chacun désirera rendre service à son prochain.

L'exemple de Christ, qui sacrifia les richesses du ciel et ses gloires infinies, afin de sauver l'homme perdu, au prix de sa propre vie, réfléchira dans le caractère et la vie de tous ceux qui sont réellement ses disciples. Si Christ a donné sa vie pour nous, nous devons, partout où il est nécessaire, donner notre vie pour nos frères. Avons-nous cet esprit dans nos cœurs? S'il en est ainsi, il est impossible que l'inimitié et les querelles existent parmi nous. S'il s'élève des difficultés, nous ne serons pas disposés à jeter le blâme sur les autres, ni à dire qu'ils sont plus en faute que nous-mêmes, et qu'ils devraient, par conséquent, confesser leurs fautes avant que nous confessions les nôtres. St.-Paul a dit: «Que le soleil ne se couche point sur votre colère.» Eph. 4:26. Il n'est pas possible que les chrétiens conservent d'anciennes difficultés et de l'inimitié parmi eux. Ils n'attendent pas que d'autres viennent s'humilier devant eux, mais ils commenceront par confesser et corriger leurs propres fautes. Ils n'osent pas prier pendant qu'ils ont de l'amertume dans le cœur envers d'autres, parce qu'il nous est commandé de prier que Dieu veuille nous pardonner comme nous pardonnons aux autres. Mat. 6:12. Et il nous est enseigné que si nous ne pardonnons pas, Dieu ne nous pardonnera pas non plus. Versets 14, 15; 18:35. Notre Seigneur nous donna des directions très-impresives concernant la prière. «Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va-t'en premièrement te réconcilier avec ton frère; et après cela viens et offre ton offrande.» Mat. 5:23, 24. Ceci signifie que s'il existe de l'inimitié entre nous et notre frère, nous ne pouvons espérer que Dieu écoutera nos prières ou acceptera notre adoration, jusqu'à ce que nous ayons fait tout ce qui dépend de nous pour faire cesser cette inimitié. Qu'est-ce qui peut subjuguier notre nature, de sorte que nous soyons désireux de nous humilier nous-mêmes, et de corriger ce qu'il y a de mal dans notre conduite? C'est la grâce de Dieu. Et il est possible que cette grâce ré-

gne en nous, de sorte qu'elle dompte entièrement notre mauvaise nature, et que le caractère de Christ se manifeste dans notre conduite, comme étant ses disciples.

Jusqu'à quel point l'œuvre de la grâce a-t-elle progressé dans nos cœurs? Est-ce la grâce ou le péché qui se manifeste dans notre conduite? Estimons-nous, en humilité d'esprit, les autres plus excellents que nous-mêmes? Ou avons-nous la disposition de nous justifier et de faire que les autres nous soient soumis? Quand nous étudions le caractère de Christ, pouvons-nous en voir la beauté? Et quand nous apprenons comment Christ a donné sa vie pour ses ennemis, trouvons-nous en nous-mêmes une telle disposition? J. N. A.

RELATION ENTRE LA LOI ET LA GRACE DE DIEU.

DEUXIÈME ARTICLE.

CHAPITRE I.

NOTES SUR EXODE 20, PAGES 3 ET 4.

LA vérité est, comme l'apôtre nous l'enseigne, que „la loi est survenue pour faire abonder le péché.“ Rom. 5:20. Ceci nous montre très-distinctement le vrai objet de la loi. Elle fut introduite „afin que le péché devint excessivement pécheur.“ Rom. 7:13. (Trad. de Lausanne.) Elle était dans un certain sens, comme un miroir parfait descendu du Ciel pour faire voir à l'homme son désordre moral. Si je me présente moi-même avec des vêtements en désordre, devant un miroir, il me montre le désordre, mais il ne le répare pas. Si je mesure un mur en pente avec un fil à plomb parfait, il m'indique l'inclinaison, mais ne l'enlève pas. Si je porte une lampe dans une nuit obscure, elle me révèle les difficultés et les obstacles du chemin, mais elle ne les enlève pas. De plus, le miroir, le fil à plomb et la lampe ne créent pas les défauts qu'ils indiquent; ils ne créent, ni n'enlèvent, mais ils révèlent simplement. Il en est ainsi de la loi; elle ne crée pas le mal dans le cœur de l'homme ni ne l'enlève; mais elle le révèle avec une exactitude infaillible. „Que dirions-nous donc? La loi est-elle la cause du péché? Dieu nous en garde! Au contraire, je n'ai connu le péché que par la loi; car je n'eusse point connu la convoitise, si la loi n'eût dit: Tu ne convoiteras point.“ Rom. 7:7. Il ne dit pas qu'il n'y aurait pas eu de „convoitise.“ Non; mais simplement qu'il n'aurait pas „connu la convoitise.“ La convoitise était là, mais il n'était pas au clair jusqu'à ce que la loi, comme la lumière du Très-Haut, eût éclairé les parties sombres de son cœur, et lui eût révélé le mal qui s'y trouvait. Comme un homme, dans une chambre obscure, peut être enveloppé de poussière et de désordre, et ne peut rien voir à cause des ténèbres. Que les rayons du soleil viennent à luire sur lui, aussitôt il apercevra tout. Les rayons du soleil créent-ils la poussière? Sûrement non. La poussière est là, ils ne font que la découvrir et la révéler. Ceci est une simple illustration de l'effet de la loi. Elle juge le caractère et la condition de l'homme. Elle lui prouve qu'il est un pécheur et elle l'enferme sous sa malédiction. Elle vient juger ce qu'il est et le maudit s'il n'est pas ce qu'elle dit qu'il doit être.

Par conséquent, c'est une impossibilité manifeste, que quelqu'un ait la vie et la justice par ce qui ne peut que le maudire; et à moins que la condition du pécheur et le caractère de la loi soient totalement changés, elle ne peut que le maudire. Elle n'a aucune indulgence pour les infirmités et ne sait rien d'une obéissance sincère quoique imparfaite. Si elle ne faisait pas cela, elle ne serait pas ce qu'elle est, „sainte, juste et bonne.“ C'est justement parce que la loi est ce qu'elle est, que le pécheur ne peut avoir la vie par elle. S'il pouvait avoir la vie par elle, elle ne serait pas parfaite, ou il ne serait pas un pécheur. Il est impossible qu'un pécheur puisse avoir la vie par une loi parfaite, car puisqu'elle est parfaite, elle doit le condamner. Sa perfection absolue scèle la perte et la condamnation absolue de l'homme. „C'est pourquoi personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, car c'est la loi qui donne la connaissance du péché.“ Rom. 3:20. Il ne dit pas „car la loi est péché;“ mais seulement que „la loi lui donne la connaissance du péché.“ „Car jusqu'à la loi le péché a été dans le monde;“ or, le pé-

ché n'est point imputé, quand il n'y a point de loi.“ Rom. 5:13. Le péché existait, et la loi n'eut besoin que de le montrer sous la forme de „transgression.“ C'est comme si je disais à mon enfant: „Tu ne dois pas toucher ce couteau.“ Ma défense même révèle la tendance qu'il a de faire sa propre volonté. Elle ne crée pas la tendance, mais elle la révèle seulement.

L'apôtre Jean dit que „le péché est le mépris de la loi.“ (lawlessness). 1 Jean 3:4. Le mot „transgression“ ne développe pas la vraie idée de l'Esprit dans ce passage. Afin d'avoir une „transgression“, je dois avoir une règle définie. Transgresser signifie traverser une ligne défendue; j'ai une telle ligne dans la loi. Je prends une de ces défenses, telles que „Tu ne tueras point“, „Tu ne commettras point adultère“, „Tu ne déroberas point.“ Ici, j'ai une règle ou ligne placée devant moi; mais je trouve dans mon cœur les principes mêmes contre lesquels ces défenses sont dirigées. Oui, le fait même qu'il m'est défendu de commettre un meurtre, montre qu'il y a, dans ma nature, des inclinations au meurtre. Il n'y aurait aucune nécessité de me dire de ne point faire une chose que je n'aurais aucune tendance à faire. Mais l'expression de la volonté de Dieu concernant ce que je dois être, rend manifeste la tendance de ma volonté à être ce que je ne devrais pas être. Ceci est assez clair, et se rapporte parfaitement à ce que dit l'apôtre à ce sujet.

CHAPITRE II.

RÉPONSE:—OU IL EST MONTRÉ QU'IL Y A DANS LA BIBLE UN SYSTÈME DE DROITURE QUI CONDAMNE LE PÉCHEUR, ET UN SYSTÈME RÉPARATEUR QUI AMÈNE LE PÉCHEUR A ÊTRE EN HARMONIE AVEC LE SYSTÈME DE DROITURE.

Mr. C. H. M. exprime des vérités très-importantes dans la citation ci-dessus. Mais les déductions qu'il tire de ces vérités ne sont ni correctes ni justes. Nous essayerons de rendre ceci clair à chaque lecteur. La Bible révèle deux systèmes de vérité divine. Le premier peut être appelé le système de vérités primitives, ou principes de droiture. Ces principes sont contenus dans les dix commandements ou la loi morale de Dieu. Cette loi détermine le devoir de l'homme et exige qu'il l'accomplisse. L'homme n'avait aucunement besoin d'autre chose, pendant qu'il demeurait dans son état d'innocence. Le second système de vérité ou groupe de vérités peut être appelé le système réparateur ou les principes de grâce. Ce système embrasse tout ce qui appartient à l'Évangile de Christ, que ce soit contenu dans le Vieux ou dans le Nouveau Testament; c'est le système par lequel Dieu sauve les pécheurs. L'homme dans son innocence n'avait pas besoin de ce système parce que son seul objet est de délivrer l'homme coupable de la puissance du péché. Le premier système montre ce que c'est que la justice. Le second système montre comment l'homme coupable peut devenir juste. Mais voici la différence qui existe entre Mr. C. H. M. et nous: Nous disons que lorsque le pécheur est justifié par le second système ou Évangile de Christ, il est alors en parfaite harmonie avec le système de vérités primitives ou principes de droiture. Mais Mr. C. H. M. enseigne que lorsque le pécheur est justifié par le système réparateur, il ne sera pas en harmonie avec ce que réclame la loi de Dieu.

Mais chacun peut voir que si le système réparateur ramène l'homme à la justice, il doit le mettre en harmonie avec le système primitif de Dieu, à moins que nous supposions qu'il puisse y avoir deux espèces de moralité ou de droiture.

La relation de l'homme avec ces deux systèmes peut être illustrée de la manière suivante: Dieu donna à l'homme dix principes de droiture que nous voulons représenter comme dix colonnes qui seraient debout. Pendant que l'homme demeura dans

son innocence, il était lui-même aussi droit que ces colonnes, et il était parfaitement facile et naturel pour lui d'être juste ce qu'elles exigeaient qu'il fût, savoir, exactement conforme à la volonté de Dieu, dans les dix principes de moralité. Mais, aussitôt qu'il se rebella contre Dieu, il ne se tint plus droit parmi ces colonnes, mais renversé et sans force sur le terrain. Alors ces principes de droiture condamnent sa chute; ils le condamnent pour n'être pas droit. Ces colonnes lui demandaient d'être ce qu'elles étaient, mais ni aucune d'elles, ni toutes ensemble ne pouvaient se baisser pour le relever, ni lui pardonner d'être tombé. Elles pouvaient seulement montrer ce qu'il aurait dû être et le condamner pour ne l'être pas. Maintenant chacun peut voir la nécessité du système réparateur, car le système primitif ou principes de droiture n'a aucun pouvoir d'ôter la culpabilité. Le système réparateur apparaît dans la personne de son auteur, notre Seigneur Jésus-Christ. Il eut à accomplir l'œuvre la plus difficile que la sagesse et la puissance divines entreprirent jamais. Il doit délivrer l'homme de la condamnation. Il doit le rétablir dans son innocence et sa droiture.

Comment cette œuvre peut-elle être accomplie? La condamnation de l'homme vient du fait qu'il n'est point en harmonie avec la loi de Dieu. Cette loi est elle-même droite et elle commande à l'homme d'être droit aussi, mais par la rébellion, il est tombé. Pendant qu'il était innocent, il était droit. Il perdit son innocence en perdant sa droiture. Maintenant, que doit faire Christ pour délivrer l'homme de cette juste condamnation, et pour le rétablir dans son innocence et sa droiture? Nous voulons supposer que, rempli de pitié pour l'homme, le Fils de Dieu doive se saisir des dix piliers de moralité et les renverser de sorte qu'ils soient renversés sur le terrain comme l'homme. L'homme est délivré de leur condamnation car ils ne sont maintenant pas plus droits qu'il ne l'est. Mais l'homme n'est pas rétabli dans son innocence perdue. La culpabilité de s'être rébellé contre les dix principes de droiture repose encore sur lui. Son innocence est perdue à cause de cette culpabilité; mais la loi ayant aussi perdu sa droiture, n'a pas le pouvoir de le condamner, quoique l'homme ne soit pas rétabli dans sa droiture par l'acte de renverser ces dix principes de moralité. La loi de Dieu a perdu son excellence; elle ne peut plus condamner le pécheur parce qu'il a fait la perte de son innocence; mais la perte que la loi de Dieu a éprouvée n'a pas rétabli l'homme dans sa droiture.

Ceci ne peut donc être le vrai système réparateur. Si Christ, comme auteur du système réparateur, entreprend de rétablir l'homme dans sa droiture, il doit le relever de sa condition de chute et faire qu'il se tienne de nouveau droit. Or du moment où l'homme se tient de nouveau droit, il est en parfaite harmonie avec les dix principes de droiture. Mais avant que l'homme puisse être redressé, il faut qu'il soit délivré de la condamnation que ces dix principes prononcent sur lui quand il cesse d'être droit et se sent renversé.

Mais cette condamnation est juste, et la punition qu'elle mérite est la mort du transgresseur. Ainsi Christ prit la place du pécheur et souffrit la mort pour lui. Alors il offre le pardon au pécheur par son sang car la loi peut accepter sa mort à la place de celle du pécheur, et il peut alors, avec le consentement du pécheur, changer sa nature de péché en droiture. Et quand ce grand changement est accompli, ce qui exige réel-

lement toute une vie d'expérience chrétienne, alors l'homme a dans son cœur et son esprit une parfaite copie de la loi de Dieu. En d'autres termes, son caractère est parfaitement conforme à cette loi, de sorte qu'il se tient de nouveau droit et en harmonie avec le système primitif de vérité.

Le système réparateur est donc désigné à rétablir l'homme, par la grâce de Dieu, dans cette droiture qu'il a perdue par le péché, et lorsqu'il est ainsi rétabli, son caractère est en parfaite harmonie avec ces principes de droiture qui constituent le système primitif de vérité. Donc tout ce que Mr. C. H. M. a dit pour montrer que la loi ne peut délivrer l'homme du péché, peut être franchement admis, tout en affirmant que si l'homme est délivré du péché par le système réparateur ou Evangile de Christ, il sera alors en parfaite harmonie avec le système primitif ou loi de droiture.

CHAPITRE III.

LE PÉCHÉ ÉTAIT LA MÊME CHOSE AVANT LA PROCLAMATION DE LA LOI QU'IL A ÉTÉ DEPUIS CE TEMPS-LÀ—LE MIROIR ET LE SAVON DU FOULEUR.

Mr. C. H. M. cite Rom. 5:20: «Or, la loi est survenue pour faire abonder le péché,» et il dit en vérité que l'office de la loi est de montrer que le péché est devenu excessivement pécheur. Ce que St.-Paul dit concernant l'apparition de la loi est digne de notre plus sérieuse attention. «La loi est survenue» signifie sans doute sa proclamation solennelle, du sommet de Sinai, par le Grand Législateur. Cela ne signifie pas le commencement de son existence ou de son autorité; mais un acte solennel par lequel l'homme fut placé d'une manière spéciale sous sa surintendance. Elle ne parut pas dans le but de rendre le monde plus méchant, mais dans le but de montrer au monde combien le péché est une chose mauvaise. Mais si les choses que la loi condamne sont des choses qui n'étaient pas coupables avant que la loi parût, la loi ne pourrait pas montrer la méchanceté du péché qui existait quand la loi parut. Par conséquent, les choses que la loi défendait, étaient des choses qui avaient toujours été mauvaises, mais qui, dès lors, parurent plus mauvaises que jamais auparavant.

Mr. C. H. M. illustre l'office de la loi en la comparant à un miroir, à un fil à plomb et à une lampe. Ces comparaisons sont justes; mais les conclusions qu'il en tire sont tout à fait contraires aux faits représentés par ses illustrations. Prenons l'exemple du miroir. La loi de Dieu révèle l'existence du péché comme le miroir découvre les différentes taches et les souillures sur nos vêtements. Ainsi, lorsque nous sommes devant le miroir, nous découvrons qu'il y a plusieurs taches de diverses sortes sur nous. Le miroir ne peut enlever aucune de ces taches et s'il en amoindrait l'une d'elles, en la faisant paraître plus petite qu'elle n'est, ou s'il ne la révélait même pas à notre vue, il ne nous rendrait aucun service, et se montrerait comme un miroir imparfait. Ses taches doivent être enlevées par le savon du foulon—matière faite exprès pour cette œuvre. Mais lorsque ces taches ont été enlevées, si nous nous présentons de nouveau devant le miroir, le miroir nous montrera qu'il n'existe plus de taches sur nous. Ceci montre que l'œuvre de l'Evangile en délivrant l'homme de péché doit être aussi étendue que le pouvoir condamnant de la loi de Dieu; en d'autres termes, qu'il y a un rapport exact entre la loi et l'Evan-

gile ou entre les principes de droiture et le système réparateur qui rétablit l'homme dans sa droiture.

Nous voulons supposer que le miroir montre qu'il y a dix espèces de taches sur nos habits, comme de la poix, du goudron, de la graisse, des couleurs et d'autres choses semblables. Le miroir a rempli son office en révélant ces taches sans en amoindrir aucune d'entre elles. Maintenant nous allons vers la personne qui doit détacher nos vêtements et nous lui disons: «Voici dix espèces de taches sur mes vêtements, et je désire que vous les enleviez toutes.» Il répond: «Je ne reconnais que neuf espèces de taches sur vos vêtements. Mon savon enlèvera ces neuf; mais la dixième tache, savoir la tache de poix, je ne la compte pas comme une tache. Mon savon n'a aucun effet sur elle, parce que cette espèce de tache est considérée comme propre et inoffensive. J'enlèverai neuf de ces taches, et je vous autorise à dire, en mon nom, que la poix n'est pas une tache du tout, et que vos habits sont réellement propres, quoiqu'ils pussent être couverts de cette substance inoffensive.»—«Mais il y a une chose qui m'embarrasse. Quand je serai à la maison, et que je me présenterai devant ce miroir, je découvrirai sur mon vêtement une tache bien offensive. Que dois-je faire?» A ceci, le fouleur répond: «Mettez de côté ce miroir. Vous n'avez plus besoin d'en faire usage dorénavant. Si vous supposez que le miroir et le savon étaient destinés à agir toujours d'accord, vous vous êtes grandement trompé. C'est impossible de former un système de nettoyage dans lequel le miroir et le savon soient d'accord l'un avec l'autre. Si vous gardez le miroir, vous serez toujours mécontent du savon. Si vous acceptez mon savon, vous serez obligé d'éviter de regarder dans votre miroir.»

Cet exemple illustre la position de ces personnes qui disent que l'Evangile ne reconnaît pas toute espèce de péché révélé dans la loi de Dieu, et qui enseignent que les chrétiens peuvent au moins être excusés de transgresser le quatrième commandement. Mais rien n'est plus évident que ceci: c'est que lorsque l'Evangile a purifié un homme du péché, il est pur à la vue de la loi de Dieu.

CHAPITRE IV.

TÉMOIGNAGE DE ST.-JACQUES—LA LOI COMME UN FIL A PLOMB ET COMME UNE LAMPE.

L'EXEMPLE du miroir a une plus grande force que beaucoup l'admettront d'abord, car l'Esprit de Dieu lui-même s'en est servi:—«Car si quelqu'un écoute la parole, et ne la met point en pratique, il est semblable à un homme qui regarderait dans un miroir son visage naturel; et qui, après s'être regardé, s'en irait, et oublierait aussitôt quel il était. Mais celui qui aura considéré avec attention la loi parfaite, qui est celle de la liberté, et qui y aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais pratiquant les œuvres qu'elle commande, il sera heureux dans ce qu'il aura fait.» Jacq. 1:23-25. Le miroir dans lequel cet homme regarde est la loi parfaite de la liberté. Dans Jacq. 2:8-12, cette loi est indiquée comme étant composée des commandements de Dieu.

Par cette loi, est donnée la connaissance du péché. Rom. 3:20; 7:7; 1 Jean 3:4. Voilà le miroir dans lequel les hommes doivent regarder afin de voir leurs péchés. Quand ils ont découvert leur culpabilité par la loi de Dieu, ceux qui sont observateurs de la Parole se souviennent de ce qu'ils ont vu, et se repentent, et obéissent. Ceux qui ne sont pas observateurs de la Parole, s'en vont

loin du miroir et oublient ce qu'ils ont vu. Mais l'homme qui est conduit par l'Esprit de Dieu, regarde dans la loi parfaite de la liberté et y persévère, et n'est pas un auditeur oublieux, mais il pratique les œuvres, et cet homme sera heureux dans ce qu'il aura fait. Mr. C. H. M. dirait à cet homme que ce miroir ne peut lui rendre aucun service, car c'est du savon seul dont il a besoin, et il ne peut unir l'usage du miroir à celui du savon. Mais St.-Jacques lui conseille, non-seulement de regarder dans le miroir, mais d'y *persévérer*, car il croyait que lorsque l'homme avait été sauvé du péché par le système *réparateur*, il était amené à être en parfait accord avec les principes de droiture d'où il était tombé, et qu'il avait besoin de se comparer constamment avec ce système de droiture, afin de juger de la progression de l'œuvre de réformation qui fut commencée en lui. Cela ne rendra pas les hommes justes à leurs propres yeux de se regarder dans ce miroir; car ils verront constamment le besoin d'une purification plus complète et parfaite, jusqu'à ce que leur expérience chrétienne soit parfaite et que l'œuvre de la grâce ait complètement rendu l'homme propre pour le royaume de Dieu.

Mr. C. H. M. illustre la relation de la loi de Dieu avec l'homme déchu par l'emblème d'un fil à plomb et d'un mur. Le prophète Amos emploie aussi cette figure. Amos 7: 7, 8. Le fil à plomb montre que le mur n'est pas droit ou perpendiculaire, mais qu'il penche. Il révèle aussi que le mur est en faute, parce qu'il a perdu sa perpendiculaire; mais il ne peut rien faire pour la rétablir. Pour faire que le mur soit ce qu'il doit être, celui qui l'a construit doit le refaire. Mais quand le mur est ainsi rétabli dans sa droiture, il s'accorde parfaitement avec le fil à plomb. Ce n'est pas le fil à plomb qui a besoin d'être changé, car quand le mur sera ainsi changé, il supportera l'épreuve du fil à plomb. Il en est ainsi quand le pécheur est rétabli dans sa droiture par le système *réparateur*—l'Évangile—il se tiendra parfaitement droit, d'accord avec le système primitif de Dieu, les dix piliers de son gouvernement moral.

Mr. M. compare aussi la loi de Dieu à une lampe, figure qui est aussi employée par Salomon dans Prov. 6: 23. La lampe révèle chaque mauvaise chose, mais elle ne peut ôter aucune des choses mauvaises qu'elle découvre. C'est l'œuvre de la grâce de Dieu de faire disparaître le mal que la lampe, c'est-à-dire la loi de Dieu, révèle. La loi rend manifeste dix espèces de désordres moraux et elle ne sera pas satisfaite, lorsque seulement neuf espèces de péchés sont mis de côté. Mr. C. H. M. suppose que l'œuvre de la grâce est en conflit avec la lumière de la lampe, et que cette grâce sanctionne une espèce de péché que la lampe condamne pourtant. Il affirme que, avec «une exactitude infaillible,» la loi révèle le péché qui doit être enlevé. N'est-il pas étrange qu'il suppose que, tandis que la loi, avec «une exactitude infaillible,» révèle dix espèces de péchés, l'Évangile n'en fait disparaître que neuf et justifie la dixième espèce, c'est-à-dire justifie la transgression de ce commandement qui commémore la création des cieux et de la terre?

CHAPITRE V.

NOTRE VRAIE RELATION AVEC LA LOI DE DIEU.

Nous sommes d'accord avec Mr. C. H. M. que la loi de Dieu ne peut accepter une obéissance imparfaite. Mais nous maintenons

que l'œuvre de l'Évangile est désignée à amener l'homme à une parfaite obéissance. Ainsi la loi demande que l'homme aime Dieu de toutes les puissances de son être, et l'Évangile entreprend de le rendre parfait dans la charité. La charité, ou amour que St.-Paul décrit dans 1 Cor. 13, est nommé par lui dans 1 Tim. 1: 5, la fin ou l'accomplissement du commandement, ou la loi de Dieu. St.-Jacques dit que celui qui considère avec attention la loi parfaite de la liberté, et y persévère, sera heureux dans ce qu'il aura fait (Jacq. 1: 25), et que celui qui accomplit la loi royale, fait bien (Jacq. 2: 8), tandis que ceux qui commettent le péché sont condamnés par la loi comme transgresseurs. Jacq. 2: 9. La loi prononce sa malédiction sur ceux qu'elle trouve dans la transgression; mais quand l'Évangile les a délivrés des dix espèces de péchés que la loi avait découverts dans leur vie, ils ne sont plus maudits par la loi de Dieu, à moins qu'ils retournent au péché.

Mr. C. H. M. parle de l'incapacité de la loi de sauver les pécheurs, et semble supposer que c'est une raison juste pour laquelle l'homme ne devrait pas obéir à la loi de Dieu. Mais quoique la loi n'ait pas le pouvoir de sauver les pécheurs, elle a le pouvoir infini de les punir. Ce fait nous fournit la raison la plus forte pour laquelle les hommes ne doivent pas continuer de transgresser la loi de Dieu. Leurs transgressions passées peuvent être pardonnées par la grâce de Dieu, et cette grâce de Dieu inscrira dans leurs cœurs une copie parfaite de la loi, et leur donnera la force d'accomplir la justice de la loi. Rom. 8: 3. Ainsi, par la grâce divine, il est possible aux hommes de garder les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Apoc. 14: 12.

Mr. C. H. M. ne gagne rien en changeant la traduction de 1 Jean 3: 4, et en substituant les mots «le mépris de la loi» (*lawlessness*), pour «la transgression de la loi». Car si le mépris de la loi est un péché, alors l'autorité de la loi est reconnue au plus haut degré. Ce qu'il dit relativement au manque d'une règle définie n'a aucune force, car il ne peut y avoir mépris coupable de la loi, si la loi n'existe pas. Mais si la loi existe, alors nous avons la règle définie que Mr. C. H. M. suppose manquer.

Ce que Mr. C. H. M. dit à la fin concernant la disposition du cœur de transgresser la loi de Dieu est vrai respectivement à ceux qui ont encore l'esprit charnel; mais le chrétien ne doit plus être dans cet état, car ceux qui sont ainsi ne peuvent plaire à Dieu. L'esprit charnel est inimitié contre Dieu, et n'est point sujet à la loi de Dieu et ne peut l'être non plus. Rom. 8: 5-9.

Nous ne sommes point d'accord avec Mr. C. H. M., lorsqu'il dit que puisque Dieu a défendu de faire une certaine chose, cela implique nécessairement l'existence d'un esprit de rébellion chez ceux auxquels Dieu s'adressait. Cela implique cependant deux choses: 1. Que l'acte défendu est mauvais. 2. Qu'il pouvait y avoir une tentation à commettre cet acte. Nous avons montré dans cet article que Dieu a deux systèmes de vérités. Que le premier consiste en principes de droiture que l'homme a abandonnés, et par lesquels il est condamné. Que le second comprend les vérités qui montrent comment l'homme peut être rétabli dans cette droiture, d'où il est déchu, et comment après avoir été rétabli, sa vie et son caractère sont en parfaite harmonie avec ces principes qu'il avait primitivement abandonnés, et par lesquels il est condamné dans son état naturel.

Nous examinerons encore la manière de

voir de Mr. C. H. M. dans notre prochain numéro.

J. N. A.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 18: 4-24.

VERSETS 4-8. „J'entendis encore une autre voix du ciel, qui disait: Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que, participant à ses péchés, vous n'ayez aussi part à ses plaies; car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. Rendez-lui la pareille, rendez-lui le double de ce qu'elle vous a fait. Versez-lui à boire au double dans la coupe où elle vous a versé à boire. Autant qu'elle s'est enorgueillie et s'est plongée dans les délices, faites-lui souffrir autant de tourment et d'affliction; parce qu'elle dit en son cœur: Je suis assise comme reine, je ne suis point veuve, et je ne verrai point de deuil. C'est pourquoi ses plaies, la mortalité, le deuil et la famine viendront en un même jour, et elle sera consumée par le feu; car le Seigneur Dieu qui la jugera est puissant.“

Cette voix venant du ciel dénote que ce sera un puissant message, accompagné de gloire céleste. Le fait que le peuple de Dieu est appelé à sortir de Babylone afin de ne pas participer à ses péchés, montre que ce n'est pas avant un certain moment que le peuple de Dieu devient coupable d'être en relation avec Babylone; et ceci explique comment il peut être dit des 144,000 (Apoc. 14: 4), dont beaucoup sont ceux mêmes qui sont appelés à sortir de Babylone, qu'ils ne se sont point souillés avec les femmes.

Nous regardons les versets 6 et 7 comme une déclaration prophétique qu'elle sera récompensée ou punie selon ses œuvres. Comme elle a rempli la coupe des persécutions exercées contre les saints, de même l'Ange du Seigneur la persécutera, (Ps. 35: 6) et les jugements d'en haut feront tomber sur elle, avec une double mesure, le mal qu'elle a pensé faire aux saints.

Le jour où les plaies mentionnées au verset 8 viennent fondre sur elle, doit être un jour prophétique, ou du moins, ne peut être un jour littéral, car il serait impossible que la famine arrivât dans un temps si court. Les plaies de Babylone sont sans doute les sept dernières plaies qui sont déjà examinées; et nous concluons des paroles de ce verset, en rapport avec Esa. 34: 8, qu'elles séviront pendant l'espace d'une année.

Versets 9-11. „Et les rois de la terre, qui se sont souillés, et qui ont vécu dans les délices avec elle, pleureront sur elle et se frapperont la poitrine lorsqu'ils verront la fumée de son embrasement. Ils se tiendront loin, dans la crainte de son supplice, et ils diront: Hélas! hélas! Babylone, la grande ville, ville puissante, comment ta condamnation est-elle venue en un moment! Les marchands de la terre pleureront aussi et se lamenteront à son sujet, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises.“

Lorsque les premières plaies seront infligées il en résultera une complète suspension du trafic dans ces articles de luxe pour lesquels Babylone est renommée. Et lorsque les marchands de ces choses, qui sont pour la plupart citoyens de cette ville symbolique, et qui se sont enrichis dans le commerce de ces choses, se verront, eux et leurs voisins, soudainement couverts d'ulcères enflammés; leur trafic suspendu, et leurs vastes magasins de marchandises entre leurs mains, sans que personne achète; ils élèveront la voix pour se lamenter à cause du sort de cette grande ville, car, s'il est quelque chose qui fasse pousser un sincère cri de détresse aux hommes de cette génération, c'est ce qui touche à leurs trésors. Et il y a de l'à propos dans cette rétribution. Ceux qui, seulement peu de temps auparavant, avaient proclamé un décret que les saints ne pourraient ni ache-

ter ni vendre, se trouvent alors eux-mêmes dans le même état, par le pouvoir irrésistible de Dieu.

On pourrait se demander comment des personnes atteintes de la même calamité peuvent se tenir *loin* et se lamenter, etc. Mais on doit se souvenir que cette désolation est présentée sous forme de figure, et ce symbole ou figure, est une ville frappée de destruction. Si la calamité fondait sur une ville littérale, il serait naturel d'en voir les habitants fuir cette ville, s'ils en avaient l'occasion, et se tenir loin, pleurant sa chute; et justement en proportion de leur terreur et de leur surprise, à la vue de l'imminent danger, se tiendraient-ils éloignés de leur ville vouée à la destruction. Or le symbole de l'apôtre ne serait pas complet, sans une circonstance de cette sorte; et c'est pourquoi il l'emploie, non point pour dire que le peuple fuirait littéralement de leur ville symbolique, ce qui serait impossible, mais pour montrer leur *terreur* et leur *surprise* à la vue des jugements qui frappent Babylone.

Versets 12, 13. „Leurs marchandises d'or et d'argent, de pierres précieuses, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, toute sorte de bois odoriférants, toute sorte de meubles d'ivoire et de bois très-précieux, d'airain, de fer, et de marbre, du cinnamome, des parfums, des essences, de l'encens, du vin, de l'huile, de la fleur de farine, du blé, des bêtes de charge, des brebis, des chevaux, des chariots, des esclaves, et des âmes d'hommes.“

Dans ces versets, nous avons une énumération de la marchandise de la grande Babylone, parmi laquelle on remarquera qu'il se trouve des esclaves et des âmes d'hommes. L'église d'Amérique a été le grand rempart de l'esclavage dans ce pays; et avant la guerre entre le nord et le sud, au moins six cent mille esclaves étaient en possession des membres des différentes églises des Etats du sud. Le mouvement pour l'émancipation de ces esclaves n'a pas eu son origine dans les églises du nord ou du sud. Elles ne se sont donc pas relevées de la culpabilité de ce péché, par le fait que le gouvernement, par nécessité politique, a aboli l'esclavage.

Verset 14. „Les fruits que ton âme désirait, se sont éloignés de toi; et toutes les choses délicates et magnifiques s'en sont allées loin de toi; désormais tu ne les trouveras plus.“

Les fruits dont il est question ici sont, suivant l'original, les «fruits d'automne». En d'autres mots, les «délicatesses de la saison,» qui plaisent tant à l'appétit choyé de chrétiens luxueux, seront soudainement retranchés. Ceci est sans doute l'œuvre de la famine, produite par le versement de la quatrième coupe. Chap. 16 : 8.

Versets 15-19. „Les marchands de toutes ces choses, qui se sont enrichis avec elle, se tiendront loin d'elle, dans la crainte de son supplice, pleurant et menant deuil. Hélas! hélas! diront-ils, cette grande ville, qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et qui était toute brillante d'or, de pierres et de perles, comment tant de richesses ont-elles été détruites en un instant! Tous les pilotes aussi, tous ceux qui sont sur les vaisseaux, les matelots, et tous ceux qui trafiquent sur la mer, se tiendront loin d'elle; et voyant la fumée de son embrasement, ils s'écrieront en disant: Quelle ville était semblable à cette grande ville! Ils mettront de la poussière sur leurs têtes, et crieront en pleurant et en se lamentant, et diront: Hélas! hélas! cette grande ville, dans laquelle tous ceux qui avaient des vaisseaux sur mer s'étaient enrichis de son opulence, comment a-t-elle été réduite en désert en un instant!“

Le lecteur peut facilement imaginer la cause de ce cri général de lamentations, et de pleurs. Imaginez la plaie des ulcères tourmentant les hommes, les rivières changées en sang, l'eau de la mer semblable au sang d'un homme qu'on a tué, le soleil tourmentant les hommes par le feu, le commerce arrêté, l'argent et l'or incapables de déli-

vrer, et nous n'aurons pas besoin d'être étonnés de leurs exclamations de détresse, ni des cris des matelots et de ceux qui ont des vaisseaux, se joignant au deuil général. Bien différente sera l'émotion que les saints seront appelés à témoigner, comme le montrent les versets suivants:—

Versets 20-24. „O ciel! réjouis-toi à cause d'elle; et vous, saints apôtres et prophètes, réjouissez-vous; car Dieu a exercé ses jugements sur elle à cause de vous. Alors un ange puissant prit une pierre grande comme une meule, et la jeta dans la mer, en disant: C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec violence, et on ne la trouvera plus. Et la voix des joueurs de harpe, des musiciens, des joueurs de flûte et des trompettes ne sera plus entendue au milieu de toi; aucun artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus; et le bruit de la meule ne s'y fera plus entendre. La lumière des lampes n'y éclairera plus, et on n'y entendra plus la voix de l'époux et de l'épouse; parce que les marchands étaient les grands de la terre, que toutes les nations ont été séduites par les empoisonnements; et que c'est dans cette ville que le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été mis à mort sur la terre, a été trouvé.“

Les apôtres et les prophètes sont appelés ici à se réjouir de la chute de la grande Babylone, car cette destruction se trouve intimement liée au moment où ils seront délivrés de la puissance de la mort et du sépulcre, par la première résurrection.

Comme une meule de moulin, Babylone tombe pour ne plus se relever. Les arts variés et les divers métiers qui ont été exercés au milieu d'elle, et employés selon ses désirs, ne seront plus pratiqués. La musique pompeuse qui a été employée dans son service imposant, mais formel et sans vie, meurt pour toujours. On ne sera plus témoin des scènes de joie et de fête que l'on voyait lorsque l'époux et l'épouse se présentaient devant ses autels.

Ses sortilèges constituent son principal crime; et le sortilège est quelque chose qui répond au spiritisme d'aujourd'hui. «Et que c'est dans cette ville que le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été mis à mort sur la terre, a été trouvé.» Nous concluons de ceci que Babylone a existé depuis l'introduction d'une fausse religion dans le monde. En elle a été trouvée toute l'opposition qui a suivi l'œuvre de Dieu, et la persécution des saints. Au sujet de la culpabilité de la dernière génération, voyez les explications du chap. 16 : 6.

UN VIEIL ARBRE ET SES FRUITS.

PAR A. RUEGGER.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

EXAMINONS maintenant les rapports qu'il peut y avoir entre les olives et l'humanité, entre l'huile et nos âmes. Par la récolte des olives, j'ai voulu parler de la récolte autrement délicate et difficile, des *âmes humaines*, pour le royaume de Dieu. Par la volonté du Maître divin, cette récolte importante s'opère sur cette terre par l'intervention de son Esprit, avec ou sans la coopération des serviteurs de Christ. Elle est la continuation de cette pêche des hommes à laquelle Christ convia ses premiers disciples. Tantôt les uns, tantôt les autres, à une époque quelconque de leur vie, sont mis en contact avec la vérité, soit directement par la parole de Dieu, soit indirectement par leurs rapports avec quelque messenger isolé. Tous reçoivent des appels individuels plus ou moins directs, plus ou moins clairs, plus ou moins compris.

1° «Gli oliva tombadi,» ne serait-ce point les amis, les parents, les enfants que nous avons vu partir pour le séjour des morts, et

dont le départ prématuré nous a laissés dans l'isolement et l'affliction? Est-il un appel plus direct que celui-là? Est-il nécessaire d'en citer d'autres?

2° L'armée des récolteurs, porteurs de la canaire, ne figure-t-elle pas les nombreux envoyés de Christ, armés de la Parole de Dieu, qui vont parcourant la terre, prêchant aux hommes pour les amener à la connaissance de Dieu et de leurs péchés; leur annonçant l'amour de Christ; leur criant: «Amendez-vous et vous repentez, car le royaume des cieux est proche,» annonçant enfin, au nom de Jésus, pardon, paix et salut à tous ceux qui entendent sa voix et se convertissent à Lui? Combien d'âmes qui, sans la Parole écrite ou sans la Parole transmise par ces messagers resteraient dans l'ignorance de ce salut, resteraient dans leurs péchés, perdus à toujours?

3° Quant à la canaire, ne voyez-vous point comme moi, que c'est la Parole de Dieu elle-même? Ne produit-elle pas sur ceux qu'elle atteint l'effet de la canaire, qui frappe pour obtenir du fruit? En même temps qu'elle agit en frappant, la Parole agit comme miroir véridique, montrant à ses lecteurs sérieux les défauts dont ils sont entachés, dévoilant à ses auditeurs attentifs leur fardeau de misère et de péché! Entre les mains de Dieu, elle devient l'instrument appelé à remuer et à éclairer intérieurement la conscience de ceux appelés à produire de l'huile, c'est-à-dire des fruits convenables à la repentance.

Elle frappe, elle meurtrit, elle éclaire, elle guide, elle nourrit, elle fortifie, elle élève, elle conduit à salut l'âme de tous ceux qui ne restent pas sourds aux appels de la miséricorde de Dieu. La Parole reflète aux yeux du lecteur attentif et consciencieux l'expression exacte de ce qu'il est. Elle lui révèle ce qui se passe dans son âme, elle lui apprend ce qu'il vaut, le peu qu'il vaut, et aussi le grand cas que fait le Seigneur de cette âme dont lui-même fait si peu de cas. Lorsque nous étudions les hommes et les choses, d'ici-bas, à la lumière des Saintes Ecritures, nous ne les voyons plus sous le même aspect, ni dans les mêmes proportions que par le passé. Nous ne nous voyons plus nous-mêmes comme les hommes nous voient, mais bien comme Dieu nous voit; et l'Écriture nous dit à ce sujet que ses yeux sont trop purs pour voir le mal. Ce sont là autant de coups de canne que reçoit notre conscience.

4° Les olives mises en tas figurent, ce me semble, les hommes plus ou moins désireux de connaître la vérité qui, sur la surface entière de la terre, sont amenés à écouter la Parole de Dieu dans des réunions populaires, dans les lieux de culte, dans les temples, etc. Là, l'amour de Jésus est annoncé à un grand nombre à la fois. Dans ces tas, dans ces assemblées, se trouvent souvent quelques-unes des conditions requises pour préparer l'âme à mieux recevoir la Parole. Celui qui parle use de plus de liberté, en s'adressant à un grand nombre, il peut mieux les atteindre. Ceux qui écoutent sont plus accessibles à accepter certaines vérités à l'égard desquelles ils fermentaient leurs oreilles et leur cœur, si elles leur étaient dites entre quatre yeux. Les uns par les autres se pénètrent mieux; la Parole passe et repasse; elle va chercher aussi bien le péager, le publicain et la femme de mauvaise vie, dans les coins obscurs et reculés, aux derniers bans, que les pharisiens ou les fidèles aux endroits éclairés ou le plus en vue.

5° Quant au défissier qui se charge du soin de faire rendre à l'olive toute l'huile qu'elle retient dans sa chair, il n'est autre

que celui-là même dont il est dit dans l'Écriture, que les nations espéreront en son nom, la Parole faite chair, le règne de Dieu venu à nous, pour sauver quiconque invoquera son nom. Il n'est autre chose que Christ, venu pour nous guérir de nos infirmités, nous pardonner nos péchés, et nous racheter à salut. C'est son Esprit qui vient en aide à quiconque croit, pour lui faire rapporter des fruits à l'honneur et à la gloire de Dieu le Père. La transformation des fruits amers de l'olivier en huile savoureuse et douce nous représente à son tour la transformation qui s'accomplit dans le cœur véritablement gagné à la Parole de vie et d'amour de son Sauveur. A l'étroitesse et à l'amertume de l'égoïsme, succède désormais la largeur et la douceur de la charité.

Le défissier, lui, met son dévouement, son temps, son activité, ses veilles au service de ceux dont il sera ensuite récompensé en nature ou en argent. Christ, dont je parle, n'a-t-il pas mis plus que son dévouement, plus que son temps, plus que ses veilles au service de celui qu'il veut amener à salut. N'a-t-il pas donné avec tout son amour, son sang et sa vie pour le racheter? N'a-t-il pas bu la coupe de l'amertume, souffert l'abandon, connu la détresse de l'isolement, subi l'anéantissement de sa divinité et passé par les ombres de la mort pour laver les souillures et purifier les iniquités de quiconque croit en Lui? A qui accepte sa grâce et son salut, il promet encore l'effusion de son St.-Esprit. Et qui d'autre que Lui, serait capable sur la terre et dans le ciel d'apaiser la justice de Dieu, d'effacer à toujours l'amertume d'un passé souillé d'iniquités, de dégager mon âme ou la vôtre de toutes ses particules impures, de la purifier et de la rendre nette?

6° La meule. La pierre qui broie le fruit et la triture, la meule, ne représente-t-elle pas la lutte à laquelle toute âme amenée à Christ doit s'attendre? Accepter patiemment les épreuves qui mûrissent, les afflictions qui épurent, les privations qui fortifient, les deuils qui rapprochent du ciel, les persécutions qui ennoblissent le serviteur?

7° L'huile n'est-elle pas enfin l'âme humaine? Cette âme rebelle, mais qui a une valeur si grande aux yeux de Dieu que d'une part, le Fils unique a donné sa vie pour la racheter, et d'autre part les anges se réjouissent chaque fois que l'une d'elles est sauvée. Il y a, nous l'avons vu, diverses qualités d'huile et toutes trouvent leur emploi. Il y a aussi diversité de rendement et de qualité parmi ceux qui passent par les mains de Jésus.

Il y a: (a) Ceux aussi rares que l'huile vierge, auxquels il suffit d'un simple tissage pour qu'ils se donnent de suite, sans hésitation sans lutte et sans retour. (b) Ceux plus nombreux, qui de même que les huiles premières sont traités à froid. Parmi ceux-là se rencontrent les cœurs droits, les âmes sincères, les chercheurs qui n'arrivent pas au but final, sans avoir passé au moins une fois sous le terrible pressoir. (c) Puis ceux plus nombreux semblables en cela à l'huile obtenue à chaud, qu'il faut pour eux l'eau bouillante de l'épreuve et les cuissons de l'affliction. (d) Ceux enfin, et ils ne sont pas plus rares que ne le sont les huiles de rebut, natures rebelles, cœurs tarés et avilis par le monde et sa corruption, que l'amour du Maître va chercher jusque dans les bas-fonds de la société humaine.

8° Nous avons vu qu'une mesure d'huile, les eaux sales et certains résidus récompensent le défissier de ses peines. Encore ici, le rapprochement peut se poursuivre. La mesure d'huile représente plus particulière-

ment notre cœur, que Jésus entend s'approprié sans retour, et que le plus pauvre ne peut lui refuser, puisque c'est là le seul, l'unique bien qu'il possède en propre. Jésus entend aussi garder avec les cœurs avilis qui sont venus à lui, les eaux sales de leurs actions, de leurs œuvres réputées bonnes et mauvaises, pour les produire au jour du Jugement et montrer ce qu'ils étaient, avant de passer sous la meule, et ce que le procédé d'épuration a fait d'eux.

9° Vient ensuite le grignon. N'est-ce pas là peut-être nos mauvaises pensées, nos méchantes actions, le noyau du péché engendré au dedans de nous par Satan, toutes choses qui doivent faire retour à celui dont nous étions auparavant serviteurs et esclaves?

10° En dernier lieu, le résidu des eaux est utilisé pour fertiliser la terre qui environne le moulin du défissier. Je voudrais y voir ses paroles, le témoignage rendu, l'exemple donné au monde par chaque converti d'une vie nouvelle. Toutes ces choses, en un mot, qui, lorsqu'elles sont entre les mains de Christ et à son service, peuvent fertiliser la couche sociale, instruire nos semblables, les préparer et les amener au même travail spirituel qui s'est opéré en eux-mêmes.

Ma conclusion, vous la pressentez probablement, c'est que, de même que l'huile qui a définitivement acquis sa valeur commerciale, notre âme purifiée par le sang de Jésus, épurée par les épreuves, transformée par l'opération intérieure de la sanctification, cachée aux yeux du monde, renouvelée par l'Esprit du Fils, classée et présentée par Lui, est acceptée par Dieu le Père, qui, au jour du Jugement, assignera à chacun des sauvés la place à laquelle il aura droit, au milieu de ceux qui, ayant vaincu, composeront les différentes piles d'âmes sur lesquelles Jésus le chef suprême édifie son Eglise.

Puisse chaque lecteur mis en présence de ces quelques réflexions, de même que les sacs de fruits mis sous la meule, donner au Maître un rendement spirituel tel qu'en ce jour-là, il s'entende dire; «Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur des grandes.»

Post Tenebras Lux.

EXEMPLE DE DÉMONIAQUE.

No. 482 West Adams St., CHICAGO, Illinois.

MR. WILSON,

Cher Monsieur:—Votre article de mars dans le journal *Our Rest*, ayant pour titre: NE PAS S'ATTACHER AUX ESPRITS SÉDUCTEURS, m'a tellement impressionnée que je voudrais également vous raconter le cas d'une personne possédée par le démon; ceci m'a été raconté par une amie qui fut témoin involontaire de la scène, et dont la véracité ne peut être mise en doute. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cela se passa dans une famille autrefois distinguée par sa vie chrétienne. Le chef honoré de la famille (J. P.) fut un certain temps employé comme colporteur, travaillant dans la partie nord de l'Illinois, établissant des écoles de dimanche et tenant des réunions dans différents lieux, avec un succès marqué, ses travaux étant accompagnés de la puissance du St.-Esprit. Pourtant il arriva un temps où cet homme apparemment pieux écouta les «esprits séducteurs», et, quoique averti par ses amis qui déploraient profondément son abandon de Dieu et l'effet produit sur ceux qui avaient été bénis par ses travaux, il devint à la fin un spirite avoué, entraînant sa famille dans la même erreur.

Mr. P. s'arrêtait souvent dans la maison de mon amie, lorsqu'il était occupé à l'œuvre de son Maître, et qu'il tenait des assemblées dans le voisinage, et ce fut leurs premières relations. Peu à peu, étant en voyage d'affaires, elle fit connaissance de la famille, qui se composait de la mère, plusieurs filles et d'un fils, tous entraînés par le père dans le chemin de l'erreur.

Pendant que M. P. vivait à Mendota, il déchet peu à peu de la vérité, et mon amie, que nous appellerons pour la convenance du récit, Mme. E., visita cette famille, avec l'intention de ne s'arrêter qu'un moment, car elle n'avait nul désir d'entrer en conversation concernant leurs vues particulières. Mais ils la pressèrent avec tant d'instance, qu'ils l'obligèrent à rester, lui prenant son manteau et son chapeau, et la priant de dîner avec eux. Je mentionne ceci afin de parler d'une remarque de M. P. Ne voulant pas, je suppose, paraître tout à fait impie à Mme. E., il répéta, après s'être mis à table, ces paroles: «Que Dieu bénisse notre nourriture!» et s'adressant à Mme. E., il ajouta: «J'ai presque perdu l'habitude de prier; cela ne sert à rien de prier.»

Le repas achevé, Mme. P. et sa fille qui était à la maison, (l'une était morte récemment) entamèrent à plusieurs reprises le sujet du spiritisme, et Mme. E. refusa avec persistance de parler de ce sujet, disant qu'elle n'avait aucune sympathie pour leurs vues, et ne désirait entendre quoi que ce soit de cela. Pourtant, pendant qu'elle conversait avec la fille, cette dernière se leva brusquement, et, prenant place au piano, elle commença à jouer en chantant une petite chanson familière qu'une tante de Mme. E., morte depuis longtemps, avait l'habitude de chanter et de jouer pour son amusement, lorsqu'elle était enfant. Naturellement surprise et intéressée, elle remarqua aussi qu'elle semblait changée en apparence; elle observa aussi une singularité dans l'une de ses mains, qu'elle se rappela être une singularité dans la main de sa tante qui avait l'habitude de lui jouer ces chansons.

La médium tournait la tête et regardait par dessus son épaule. Mme. E. dit: «Que regardez-vous, Lottie?» Elle répondit: «Votre tante Suzanne est là debout!» et présentant alors sa main, elle dit: «Comment allez-vous, ma nièce?» Mme. E. répondit: «Vous n'êtes pas ma tante,» et quand avec un air irrité la question fut répétée, la même réponse fut donnée:—«Vous n'êtes pas ma tante.»

Durant cette scène désagréable qui dura trois ou quatre heures, sa tante était représentée comme disant par la médium: «Si vous voulez être heureuse, vous devez mettre la Bible de côté. J'ai erré dans les ténèbres pendant des années, et je ne pouvais voir aucune lumière, parce que je m'en tenais à ma croyance de la Bible. Maintenant je l'ai mise de côté, je vois la lumière et je suis heureuse.»

Mme. E. dit: «Je ne mettrai jamais ma Bible de côté; elle donne toute la lumière que je puis avoir.» Et parlant ensuite comme si l'esprit de la défunte était présent, elle dit: «Comment se fait-il que vous ayez ainsi changé? tante Suzanne. Vous aviez l'habitude, lorsque vous étiez ici, d'aimer la Bible, et vous preniez plaisir aux assemblées de prière, et je vous ai entendu dire souvent que, si ce n'était pour la religion de la Bible, vous n'eussiez pas désiré vivre.»

Il lui fut répondu: «Depuis, j'ai appris autre chose; et vous errerez dans les ténèbres, comme je l'ai fait, jusqu'à ce que vous renonciez à votre croyance de la Bible.»

— «Je n'abandonnerai jamais ma foi en la Bible,» dit Mme. E.

La médium, alors remplie de rage, demanda: «Voulez-vous croire en un Dieu, qui se met en colère, dans une telle colère qu'il voulait tuer quelqu'un?—«Dieu ne s'est jamais mis en colère.» dit Mme. E. La médium répliqua: «Oui il le fit; il se mit tellement en colère contre Moïse, qu'il désirait le tuer.» Et se tournant du côté de sa mère, —elle parut alors représenter l'esprit de sa sœur qui était morte—elle dit: «Allez chercher ma Bible, mais n'en prenez point d'autre [lui indiquant où elle la trouverait, parmi les choses qu'elle avait laissées] et dans 2 Samuel, chapitre 24, vous trouverez que Dieu était tellement en colère contre Moïse, qu'il désirait le tuer.»

Mme. P. chercha la Bible mais ne put la trouver. Mme. E. dit alors: «Je pense que vous n'avez plus de Bible?»—«Oh! si,» dit-elle, «nous n'avons pas entièrement mis de côté la Bible.» Après avoir cherché encore, elle en trouva une et lut le récit du déplaisir de Dieu, à cause du dénombrement du peuple que David avait fait.

Le malin est connu depuis des centaines d'années pour citer l'Écriture incorrectement; il n'a pas augmenté beaucoup sa connaissance depuis, sans quoi il lui aurait dit de lire un certain passage dans le quatrième chapitre de l'Exode. Eût-il fait cela, je ne sais comment Mme. E. aurait répondu à cette assertion. Quoiqu'il en soit, elle expliqua que la colère de Dieu n'est pas une passion humaine comme la nôtre. Elle dit: «Et le Dieu fort s'irrite tous les jours contre le méchant; mais sa colère est une indignation contre le péché, —il ne peut endurer le péché.»

Sans doute que ceci était une allusion trop personnelle pour sa Majesté satanique, et des yeux pleins de rage se tournèrent contre elle. Cette âme possédée du démon lui dit: «Croirez-vous au spiritisme, si ce piano marche à travers la chambre sans aucune puissance visible, et se tenant en face de la paroi, joue la plus belle musique que vous ayez jamais entendue?»

— Mme. E. répondit: «Je ne veux pas vendre mon âme à si bon marché que cela.»

Se tordant avec colère, elle demanda ensuite: «Croirez-vous, si ce piano marche jusqu'au milieu de la chambre, s'il s'élève ensuite jusqu'au plafond et joue une musique telle que vous n'avez jamais entendue?»

— «Je ne vendrai pas mon âme aussi bon marché que cela,» fut la réponse.

Alors, avec des yeux étincelants de colère et secouant le doigt d'une manière significative, elle dit à Mme. E.: «Quand vous vous en irez d'ici, vous n'essaierez pas de rapporter ce que vous avez vu et entendu cette après midi; si vous le faites, il vous arrivera malheur.»

Mme. E. affronta sans tressaillir son regard de défi et lui dit: «Je vous demande au nom de Dieu, contre qui vous avez blasphémé, qui a parlé par vous?»

Sa bouche tremblait et écumait de rage mais elle ne donna aucune réponse, jusqu'à ce que la question fut répétée: «Je vous demande au nom de Dieu contre qui vous avez blasphémé, qui est celui qui a parlé par vous?»

Elle répondit: «Le malin!» Et avec de violentes contorsions du corps, elle reprit son apparence naturelle, et s'asseyant à côté de Mme. E., elle reprit la conversation où elle l'avait laissée auparavant.

Mme. E. étonnée dit: «Lottie, Qu'est-ce que vous venez de faire?»

— «Rien que je sache,» répliqua-t-elle.

C'est le seul exemple que je connaisse où

le malin ait été forcé, par la puissance de Dieu, de se déclarer lui-même menteur et trompeur, —l'agent de ces manifestations spiritistes.

J'ai soumis cet écrit à mon amie, pour m'assurer de l'exactitude du récit, et pour être sûre de n'avoir pas exagéré le tableau. Elle me répondit qu'on ne pouvait surcharger ce tableau, la moitié n'ayant pas été dit. Cela s'est passé il y a plusieurs années, et elle n'en écrivit rien à cette époque; et elle ne peut maintenant se rappeler qu'une petite partie de ce qui lui fut dit pour l'attirer dans le piège. On employa d'abord une musique des plus douces et séduisantes, des manières persuasives et attrayantes, jusqu'à ce qu'elle fut trouvée inébranlable; alors ce furent des regards furieux de la colère, des airs de défi, de vengeance, comme si elle était prête à se jeter sur elle; puis la menace de vengeance, si Mme. E. venait à révéler ce qu'elle avait vu et entendu.

Mme. P., elle-même la pria de n'en dire mot à qui que ce soit; elle dit qu'elle ne voudrait pas que sa fille sût comment elle était dans ce moment.

Quelque temps après, la fille fit une visite à mon amie à Providence, et l'engagea à devenir une médium, lui disant qu'elle pourrait en être une excellente; et que les esprits l'aimaient beaucoup, et désiraient ardemment l'avoir dans leur société. Il paraît d'après ceci, qu'elle ne fut jamais informée de la terrible scène dans laquelle elle eut une si grande part. Elle dit à mon amie qu'elle n'avait pas d'idée combien elle serait heureuse si elle voulait seulement embrasser le spiritisme.

Mon amie fit à cette époque tout le récit de la scène dont elle avait été témoin à sa propre famille, et à d'autres personnes, entre autres à un ministre de l'Évangile, qui en prit occasion de prêcher contre la séduction du malin, donnant de cette scène un récit plus complet qu'on ne peut le faire à présent.

Nous voyons dans cet exemple la vraie origine de toutes les manifestations, soi-disant spiritistes; quelque captivantes et innocentes qu'elles puissent paraître, elles sont l'œuvre du démon, conduisant les âmes simples à leur propre perte. C'est une chose déplorable que tant de personnes, qui semblent autrement posséder du caractère et un jugement sain, se montrent ici d'une si grande faiblesse, et soient prises dans le piège du diable pour faire sa volonté. Mais ce terrible adversaire rusé, sait bien comment cacher ses pieds fourchus par l'artifice d'une musique douce et séduisante, rappelant à la mémoire l'enfance heureuse et innocente, et présentant à l'esprit d'une manière vive, quelque personne aimée, et si cette personne produit l'impression d'une sainte dévotion, une âme en paix avec Dieu, la puissance que l'adversaire exerce sur l'âme sans défiance et sensible est d'autant plus forte.

Mon âme a été profondément émue de ce que tant de personnes de nos jours sont conduites par les «esprits séducteurs», dont les manifestations ne sont que l'œuvre du démon, se transformant lui-même à la ressemblance de parents décédés. Ceux-ci peuvent avoir été révéler, pour leur foi vivante et active et leur amour de la Parole de Dieu, qui, maintenant, par le pouvoir du grand adversaire, se démentissent et nient Dieu et sa vérité, et paraissent comme les tentateurs et les destructeurs de ceux qu'ils aiment.—*C. P. Collins, dans le Journal «Our Rest.»*

DIEU demandait des Nazaréens l'abstinence complète des liqueurs enivrantes. A cer-

taines époques, ill'exigeait des sacrificeurs, et il la loue chez les Récabites.

Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5, 6.

EST-IL BON D'ACCLIMATER LA VIGNE DANS LE PAYS?

PAR WILLIAM M. THAYER.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

DE MÊME, l'éditeur du «Pacific,» un autre journal de Californie, écrit (après avoir beaucoup voyagé dans les districts vinicoles): «Mais dans quelques parties de ces montagnes, aussi bien que dans les vallées, ils cultivent une espèce de produit qui amènera un mal funeste pour les producteurs et le pays. C'est celui de la culture de la vigne. Déjà le vin est devenu aussi bon marché que le lait, et se boit librement, au point que beaucoup d'hommes, qui étaient autrefois sobres, sont habituellement ivres. Dans un voisinage où il se fait du vin, on nous raconte que des jeunes filles de dix-sept ans chancellent dans les rues, enivrées par le pur vin de la Californie. Des hommes, autrefois de grandes capacités, ont été, par le vin, perdus pour la société et sont devenus des sujets de crainte et de honte pour leurs familles. Un homme d'influence nous nomma cinq de ses connaissances qui, autrefois des personnes de bien, peuvent être classés maintenant parmi les ivrognes, par l'usage du vin.

Beaucoup d'hommes qui autrefois soutenaient la tempérance, et qui avaient été séduits par le projet trompeur de cultiver la vigne dans le pays, reviennent maintenant de leur erreur. Nous en connaissons quelques-uns dont les fils sont ivrognes; et d'autres qui sont tombés eux-mêmes victimes de ce vice. Nous ne faisons point ici du roman; nous savons ce que nous affirmons, et nous en pouvons nommer non-seulement quelques-uns qui furent forcés de choisir entre deux alternatives: ou d'avoir une famille adonnée à la boisson, ou d'abandonner le commerce du vin. L'un d'eux nous raconte personnellement ce fait en ces termes: «Moi-même et toute ma famille étions devenus ivrognes en buvant notre vin, et la quantité bue par chacun de nous augmenta rapidement, au point de menacer de consumer tous les profits de la vente.»

Ainsi le Rév. Mr. Labaree, dont nous avons déjà parlé, dit de la culture de la vigne en Perse: «Comme la provision de vin diminue, les amateurs de boissons fortes ont recours à l'*arrack* (liqueur distillée), le goût du vin conduisant à l'usage d'une boisson plus forte.» Il en a été ainsi ici, en Californie, jusqu'à ce que cet État dépassât peut-être tous les autres en ivrognerie et en corruption morale. Suivant le rapport du secrétaire Welles, au congrès, en janvier 1868, la Californie vendit quatorze fois plus de liqueurs enivrantes, par tête, pendant l'année se terminant au 30 juin 1867, que dans l'État du Maine. Si l'usage du vin ne créait pas le goût des liqueurs distillées, tel n'aurait pas été le cas. Nous avons entendu un missionnaire de Ceylan, Mr. Spaulding dire, que le vin de palmier de cette contrée crée le goût des liqueurs distillées et devient ainsi la cause première de l'intempérance. Et tel est le témoignage de tous les missionnaires

des pays vinicoles. Et si, à cela, on ajoute le fait que dans toutes les contrées où on fait un usage considérable de vin, il y a une augmentation constante dans la consommation des liqueurs distillées, et nous avons là une protestation des plus fortes contre la culture de la vigne dans notre contrée. Si nous bannissons l'usage de toutes espèces de liqueurs enivrantes, excepté le vin, afin de commencer notre expérience sous les auspices les plus favorables, pour faire du vin la boisson ordinaire du peuple, il ne s'écoulerait pas bien des années avant que le goût des liqueurs fortes fût si grand, que toute la horde des boissons enivrantes reviendrait dégrader et désoler le pays. La soif créée par le vin allumerait le feu des distilleries dans presque toutes les villes et les villages, jusqu'à ce que les ravages de l'intempérance réveillassent le peuple pour considérer son abaissement et sa ruine.

Smollet écrivait en 1776: «On doit reconnaître que tous les paysans de France qui ont du vin pour leur boisson ordinaire sont d'une stature inférieure à celle de ceux qui font usage de lait, de bière ou même d'eau, et l'on a observé que lorsque le vin est rare, le commun peuple est toujours plus en santé que lorsqu'il est abondant. Plus je vis, plus je suis convaincu que le vin et toutes les liqueurs fermentées sont pernicieuses à la constitution, et que, pour la préservation de la santé et le bien-être et la gaieté de l'esprit, il n'est point de boisson comparable à l'eau pure.»

En 1866, quatre-vingt-dix ans plus tard, un médecin français, Mr. Joly, qui avait consacré beaucoup de temps à l'étude de ce sujet, déclarait en ces termes: «qu'une tendance graduelle aux maladies mentales a été amenée par la consommation croissante des boissons alcooliques; et à proportion de l'usage croissant des liqueurs, la mendicité, le vagabondage, la pauvreté, les suicides, l'idiotisme, la débilité et la folie augmentent aussi.»

Il y a longtemps, le bon et sage Fénelon conseillait ainsi Louis XV: «Vous ne devriez jamais permettre que le vin devienne trop commun dans votre royaume. Il cause des maladies, des querelles, des séditions, de la méchanceté, de l'aversion pour le travail et des désordres domestiques.»

On lit dans une lettre adressée d'Allemagne à la gazette «Zion's Herald»: «Il est facile de comprendre pourquoi les honnêtes gens qui passent rapidement au travers de l'Europe conçoivent l'opinion qu'il y a peu d'ivresse parmi le peuple. Dans les trains de chemins de fer, il y a quatre classes de voitures complètement séparées. Dans la première et la seconde, se trouvent les riches et les gens les plus respectables. C'est là surtout que se trouvent les voyageurs Américains, et ils voient là peu de cas d'intempérance. Dans la troisième et la quatrième, vous trouvez les plus pauvres et les gens de classe inférieure. En outre, en Allemagne, la plupart des pauvres ne vont jamais en train. En troisième et en quatrième classe, il n'est point rare de voir les exemples d'intempérance. On voit fréquemment apparaître la bouteille de rhum ou de schnapps qui passe à la ronde. Dans un certain nombre de cas, j'ai été témoin d'une ivresse bestiale.»

«On ne voit pas d'exemples d'ivrognerie dans les rues, parce que les personnes ivres sont arrêtées par la police et que l'on craint la honte d'une arrestation. Mais il y a assez d'exemples d'intempérance que peut observer celui qui veut y prendre garde.»

Lord Bacon dit: «De toutes les choses connues des mortels, le vin est l'excitant le

plus puissant et le plus effectif pour enflammer les passions de l'humanité, car il les chauffe toutes.»

UNE MAGICIENNE PERFIDE.

LA coupe de vin: Telle est la Circé, la magicienne, qui change les hommes en brutes.

La coupe de vin! Vous la trouverez au fond de toutes les débauches.

La coupe de vin! Nous l'avons partout rencontrée, dans notre lugubre exploration de minuit.

Elle scintillait sur les plateaux que portaient les filles de cabaret. Elle brillait sur les tables des cafés chantants. Elle étincelait sous les feux des jardins illuminés. Elle rougissait la face des patrons, elle enflammait les yeux des habitués. Elle stupéfiait, elle hébétait, elle dépravait quiconque y plongeait ses lèvres.

Vous pensez que j'exagère? Interrogez les *policiens*. Ils vous répéteront ce qu'ils m'ont dit, en cette nuit sinistre: «Les hommes qui vont aux boucheries de la mort y vont, presque tous, menés par l'ivresse. La coupe de vin tue leur intelligence, tue leur énergie, tue leur conscience, tue leur âme, tue leur cœur. Et tout est dit!

Jeune homme, si la coupe de vin a raison de toi, c'en est fait. Les vices, tous, crouissent au fond du verre.

L'ivresse ne va pas seule. Quand le vautour a planté ses griffes dans une poitrine humaine, on voit accourir tous les compagnons du vautour. Au premier coup de bec, ils sont là! Impureté, déloyauté, brelan, fureur, abjection: tous les abrutissements, sans qu'il en manque un!

POÈME NÉPHALIEN.

Nous avons reçu de l'auteur Rév. M. de Colleville D. D. une brochure ayant pour titre «Épître Néphalienne.» C'est un poème en faveur du néphalisme ou de l'abstinence totale des boissons enivrantes, adressé à sa Majesté le roi des Belges. Nous en donnons un extrait ci-dessous:

„S'abstenir est un acte honnête et de grand air,
Qui protège aussi bien qu'il est facile et clair.
En ami bon, discret, sans tracassés pour personne,
A toute heure il secourt quand le verre à vin sonne.
Il se porte à merveille avec son facon d'eau.
Les „mocas“ et les thés dont il se fait cadeau,
Ne sont, pour être exact, que mets de fantaisie,
Excitants cérébraux... à laisser en Asie;
Mais, qu'au faible on permet pour qu'il vive abstinent,

(On pare, et comme on peut, au péril imminent),
Et les thés verts ou noirs, cafés et théobromes,
En dépit des attraits de leurs subtils arômes
N'ont rien d'aussi suspect que l'ardent alcool.“

Nous serons bien réjouis d'apprendre que ce poème aura été le moyen d'amener sa Majesté le roi des Belges à donner son influence à la cause de l'abstinence totale; mais en tout cas, nous espérons qu'il en engagera beaucoup d'autres dans la cause de la tempérance. Cette brochure s'obtient chez les principaux libraires, ou chez l'auteur, 24 Chatham Place, Brighton, Angleterre.

LES AMES SOUS L'AUTEL.

DANS l'article intitulé «Conversation concernant la Destinée de l'Homme,» nous avons montré que l'autel sous lequel les martyrs furent vus par St.-Jean, doit représenter l'autel des sacrifices sur lequel ils furent mis à mort, et par conséquent doit être situé sur la terre. Cela intéressera nos lecteurs d'apprendre ce que d'éminents commentateurs ont dit concernant ce cas. Nous citons de l'édition américaine de Lange, le grand commentateur allemand: «Ici il ne peut être question que de l'autel des holocaustes, et ici, nous pouvons le moins penser à quel-

qu'autre qu'à celui seul où les sacrifices sanglants étaient offerts, et sous lequel seul le sang ou les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pouvaient être trouvés. La raison pour laquelle les âmes sont considérées comme étant sous l'autel se trouve dans le fait que le sang des sacrifices, parmi lesquels les martyrs sont comptés, était versé au pied de l'autel. L'autel est regardé par la plupart des commentateurs comme l'autel des holocaustes. Il n'y a point d'autel d'holocaustes dans le ciel. Le seul autel qui y est est l'autel des parfums. Dans le tabernacle symbolique, l'autel des holocaustes était placé dans la cour ou parvis, devant le temple. Au jugement du rédacteur américain, l'autel extérieur était un symbole de la terre. Suivant cette interprétation, c'est le sang ou les vies des saints qui demandent vengeance à Dieu.»

Dr. Adam Clarke dit: «Il lui fut donné une vision symbolique dans laquelle il vit un autel; sous cet autel les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la Parole de Dieu, martyrisés pour leur attachement au christianisme, sont représentés comme étant récemment mis à mort, victimes de l'idolâtrie, et de la superstition. L'autel est sur la terre et non point dans le ciel. «Elles criaient à haute voix.» C'est-à-dire leur sang, comme celui d'Abel criait vengeance, car nous ne devons point supposer qu'il y eût quelque chose de semblable à un esprit de vengeance dans ces âmes heureuses et saintes qui avaient versé leur sang pour le témoignage de Jésus.»

MOUNA-LOA.

L'ARTICLE de notre première page, sur le volcan de Mouna-Loa sera trouvé digne d'être lu attentivement. Nous attirons particulièrement l'attention sur les remarques faites sur Deut. 32:22, à la fin de cet article-là. Les géologues nous disent que la terre était primitivement un globe de feu, et ils enseignent que le feu existant maintenant dans l'intérieur de la terre, et se manifestant par l'action volcanique, est ce qui resta, après une longue période de refroidissement de la croûte terrestre. Mais Moïse dit qu'au commencement, notre terre était couverte d'eau, et dans Deut. 32:22, il dit que ces feux volcaniques ont été allumés dans la colère de Dieu, montrant qu'ils n'existent qu'après la chute de l'homme, et en conséquence de sa méchanceté. Peut-être furent-ils allumés lorsque Dieu fit tomber le feu sur les villes de la plaine. Mais quelque soit le temps où ce feu fut allumé, ce fut à cause de la colère de Dieu, par rapport aux péchés des hommes, et ce feu ne cessera de brûler jusqu'à la grande conflagration de 2 Pier. 3, quand toute la terre sera fondue et purifiée. Après cela, les nouveaux cieux et la nouvelle terre seront créés où les justes seuls demeureront, et sur laquelle jamais la malédiction de Dieu ne reposera.

AVANT d'envoyer notre dernier numéro, nous avons rayé de notre liste plusieurs personnes, parce que nous supposons qu'elles n'ont aucun intérêt à lire notre journal. Nous avons envoyé LES SIGNES DES TEMPS à ces personnes pendant une certaine période, et nous les avons dernièrement priées deux fois de nous faire savoir si elles y étaient intéressées ou non. Nous supposons que ceux qui n'ont donné aucune réponse ne désirent pas recevoir notre journal, car nous avons promis de continuer de l'envoyer à toute personne qui, n'étant pas capable de le payer, nous exprimerait le désir de le recevoir.

LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1881.

SOMMAIRE.

	PAGE
ARTICLES VARIÉS. — Mouna-Loa le Grand	
Volcan des Iles Sandwich.	225
Avis aux Babillards.	226
Multiplication des Pains.	226
Renoncer à Soi-même.	227
Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme. — Recueilli vers ses Pères—1 Thes. 4:14—L'Avènement de Christ avec tous ses Saints—Les Ames sous l'Autel.	228
Un Vieil Arbre et ses Fruits.	236
Exemple de Démoniaque.	237
Les Ames sous l'Autel.	239
A LA JEUNESSE. — Alexandre le Grand. — La Défaite de Darius.	230
La Mule qui est Établie.	231
ÉCOLE DU SABBAT. — Questions Bibliques.	231
ARTICLES DES RÉDACTEURS. — Paroles de Consolation.	232
Excellence de la Religion de Christ.	232
Relation entre la Loi et la Grâce de Dieu.	233
Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apocalypse. — Exp. du Chapitre 18:4-24.	235
Notre Responsabilité concernant l'Usage de l'Argent.	240
Avis.	239
TEMPÉRANCE. — Est-il bon d'acclimater la Vigne dans le Pays?	238
Une Magicienne Perfide.	239
Poème Néphalien.	239

NOTRE RESPONSABILITÉ

CONCERNANT

L'USAGE DE L'ARGENT.

CONVERSATION ENTRE UNE VEUVE ET SON PASTEUR.

LA VEUVE.—Il me semble nécessaire de vous parler de mes affaires ce matin, car j'ai besoin de vos avis. Comme vous le savez, j'ai de l'argent déposé à la banque. L'intérêt de cet argent, avec ce que je retire de mon travail, suffit à l'entretien de ma famille, et me permet de donner chaque année une somme assez grande pour l'œuvre de Dieu. Plusieurs de mes voisins, qui ont besoin d'argent, me pressent de leur prêter ce que j'ai à la banque, et le cas est tel que je suis fort troublée quant à mon devoir.

LE PASTEUR.—Par quelle raison vous engagent-ils à leur prêter votre argent ?

VVE.—Ils disent qu'à moins d'avoir une somme de . . ., égale à celle que je possède, il leur est impossible de poursuivre les affaires qu'ils ont en vue; et que s'ils manquent leur entreprise, ce sera un grand malheur pour eux. Ils disent aussi que comme nous sommes membres de la même église, c'est mon devoir comme chrétienne de leur rendre ce service. Ils en appellent à la loi de Dieu qui dit: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même,» et aux paroles de l'apôtre Jean: «Nous devons exposer notre vie pour nos frères,» comme aussi aux paroles de Christ: «Prêtez sans en rien espérer.» Ils en appellent aussi à quelques-uns de vos excellents sermons dans lesquels vous avez parlé si fortement contre l'égoïsme. Finalement, pour m'ôter toute excuse, ils m'offrent un intérêt plus élevé que celui que je reçois maintenant.

PAST.—Je serais bien aise que vous aidassiez à ces amis, même si c'était au prix de quelque sacrifice, si vous pouviez le faire sans risque pour vous. Quelle sécurité vous offrent-ils pour le prêt de cet argent, dans le cas où leur entreprise échouerait ?

VVE.—Ils ne m'offrent aucune garantie,

car ils ne le peuvent pas. S'ils échouent, je dois perdre tout ce que je leur prête et ils perdront également tout ce qu'ils possèdent.

PAST.—Alors je ne puis pas vous conseiller de leur prêter de l'argent. Il n'est pas juste pour eux de s'engager dans une telle entreprise, et s'ils ont tort d'entreprendre cette affaire, il n'est pas bon pour vous de leur aider.

VVE.—Veuillez m'expliquer pourquoi ces personnes sont coupables en entreprenant cette affaire, car si cette chose est mauvaise dans sa nature, alors il est clair que mon devoir est de refuser d'y participer.

PAST.—Nous n'avons pas le droit de nous engager dans une affaire qui nous oblige à hasarder tout ce que nous possédons; elle est encore plus censurable quand nous hasardons la propriété des autres. Lisez les Proverbes de Salomon et voyez combien de fois il nous prévient de nous garder de faire des dettes et de nous placer sous la puissance d'autrui. Personne n'a le droit de s'engager dans une affaire qui n'offre aucune sécurité pour ce qu'on y place. Si les hommes voulaient se rappeler cela, et ne s'engager que dans des entreprises qui offrent une garantie pour l'argent qui y est avancé, on éviterait un monde de misères.

VVE.—Vous voulez dire que les hommes ne doivent pas placer leur argent dans une entreprise qui ne leur offre pas une sécurité raisonnable, et que toute espèce d'affaire dans laquelle les hommes hasardent tout ce qu'ils ont, et où il est impossible pour eux d'avoir des garanties pour les sommes avancées, est mauvaise. Quelle est votre principale raison pour cela ?

PAST.—C'est que notre propriété ne nous appartient pas, mais à Dieu, et que nous sommes les économes pour ce qu'il nous a confié, et que le temps viendra où il nous demandera compte de l'usage que nous en avons fait. Nous n'avons aucun droit de dissiper cet argent pour nous-mêmes dans quelque extravagance ou folie, et nous n'avons aucun droit de permettre aux autres de le dissiper. Dieu a donné des règles dans sa Parole suivant lesquelles il nous commande de l'employer en assistant ceux qui sont dans la détresse et les pauvres, et en soutenant les dépenses de son œuvre. Nous avons le droit d'employer cet argent pour ce que nous avons justement et raisonnablement besoin, mais nous ne devons pas le dissiper dans aucune extravagance, ni le hasarder dans aucune folie. Si les hommes cherchaient seulement la gloire de Dieu, ils se souviendraient que, comme économes, ils n'ont pas le droit de dissiper leur argent, ou l'argent des autres, dans aucune affaire où cet argent est sans garantie et exposé à être entièrement perdu. Ils se contenteraient d'une honnête industrie et refuseraient de se laisser tromper par des visions de prospérité qui les incitent à hasarder tout ce qu'ils possèdent.

VVE.—Mais j'ai été surtout troublée par le passage qui dit: «Prêtez sans en rien espérer.» Voilà des frères chrétiens qui me demandent de leur prêter parce qu'ils en ont besoin, et lorsqu'ils me voient hésiter, ils me rappellent même ce que vous avez dit concernant l'égoïsme.

PAST.—Il serait bon pour eux de considérer que le danger d'égoïsme n'est pas tout d'un côté, et que s'ils voulaient s'abstenir de hasarder cette entreprise qu'ils désirent poursuivre, et s'occuper simplement d'une honnête industrie, leur position serait aussi bonne que la vôtre. Ce que notre Seigneur dit que nous devons prêter sans espérer de rien recevoir, se rapporte avec le devoir

de donner à ceux qui sont dans la détresse; et cela est limité à la somme qu'il convient que nous donnions. Mat. 5:42; Luc 6:35. Ce n'est en réalité qu'une autre manière plus délicate de donner. Vous pouvez prêter de cette manière à ceux qui sont dans le malheur, en suite d'afflictions qui viennent de la main de Dieu et non point de leur vice, une somme aussi grande qu'une veuve comme vous peut sacrifier. Mais les personnes qui demandent maintenant votre argent n'appartiennent pas à cette classe de malheureux dont parle notre Seigneur. C'est une nécessité créée par eux-mêmes, et il vaudrait beaucoup mieux pour eux qu'ils se désistent de cette affaire qu'ils désirent entreprendre.

VVE.—Je vois donc que mon devoir est très-clair. Je suis économe pour Dieu et je dois employer l'argent confié à mes soins comme quelqu'un qui en doit rendre compte au dernier jour. Il est juste que je prête sans garantie à ceux qui sont dans la détresse une somme aussi grande qu'une personne dans ma position devrait donner. Mais si je prête pour aider à d'autres personnes dans leurs affaires, je dois avoir une garantie convenable, parce qu'il ne m'appartient pas, mais à Dieu. Si mes voisins trouvent bon d'entreprendre une affaire dans laquelle ils risquent tout ce qu'ils possèdent, ils oublient certainement qu'ils sont les économes de Dieu et doivent rendre compte de cet argent, car aucun économe n'oserait jamais exposer l'argent de son maître, lorsqu'il n'aurait aucune garantie qu'il lui serait rendu. Si j'aime mon voisin comme moi-même, je le mettrai en garde de s'engager dans une entreprise où il exposerait tout ce qu'il possède, et ce ne serait pas un acte de bienveillance de ma part de m'associer avec lui à un acte si mauvais. Quoiqu'il puisse être de mon devoir, dans quelque circonstance, d'exposer ma vie pour la sienne, il ne pourra jamais être de mon devoir de donner soit ma vie, soit mon bien, pour lui aider à faire ce que la simple prudence et la Parole de Dieu lui commandent d'éviter.

PAST.—Je suis d'accord avec vous. Vous ne pouvez pas rendre un plus grand service à vos voisins qu'en leur disant qu'ils ne doivent pas contracter une si grande dette. Vous pouvez aussi leur dire que c'est mon jugement. L'argent qui est placé dans cette entreprise sera probablement perdu, car il n'est pas possible de le garantir; et ce sera autant d'argent perdu pour la cause de Dieu, car s'il n'était pas placé dans cette affaire, une juste proportion en serait employée pour soutenir la cause de Christ. Cela semble être une visée de Satan, de faire que le peuple de Dieu dissipe l'argent du Seigneur. Ils placent leur argent dans des spéculations hasardeuses, ou ils le prêtent sans garantie convenable, et il est perdu. Alors quand ils désirent soutenir la cause de Dieu, ils n'ont point d'argent pour le faire. Votre argent est maintenant bien placé et de cette manière, vous pouvez l'employer pour ce dont vous avez raisonnablement besoin et pour la gloire de Dieu. Selon mon jugement, la propriété de tout chrétien doit être placée où elle est le mieux en sûreté, et où elle peut être employée en tout temps, dans un bon but.

Nous avons reçu plusieurs lettres intéressantes, desquelles nous désirions donner quelque extrait dans ce numéro; mais le manque de place nous oblige de les laisser pour le prochain numéro.

—DERNIÈREMENT le Président des États-Unis eut une seconde rechute, mais à présent on espère pour son rétablissement.